

REMI LENOIR

**LE DIT ET L'ÉCRIT CHEZ PIERRE BOURDIEU
SUR L'ÉDITION DES COURS DE BOURDIEU AU COLLÈGE DE
FRANCE**

A l'occasion de la publication de la deuxième série de ses cours au Collège de France (Sur Manet) et de la dernière livraison d'Actes de la recherche en sciences sociales, célébrant le deux centième numéro de la revue qu'il avait créée en 1975, en éditant une partie des séminaires qu'il fit sur la notion de champ à l'École pratique des hautes études pendant la première moitié des années 1970, cet article se propose d'analyser le rapport que Bourdieu entretenait à ce qui, à ses yeux, n'était pas seulement deux modes d'expression, l'écrit et l'oral, mais deux instruments de pensée aux vertus néanmoins, selon lui, inégales ; le premier, supplantant, notamment à cet égard, le second. Aussi, l'article tente de répondre aux deux questions suivantes : quel statut peut-on accorder aux transcriptions qui sont faites des cours et des séminaires tenus dans des situations où les discours sont cependant, par définition (pédagogique), guère éloignés du mode écrit d'expression ? Comment restituer par écrit ce qui constitue cependant le propre de l'oral, en l'occurrence non seulement la vivacité verbale de Bourdieu, mais aussi, et indissociablement, ce mode d'intervention et de démonstration intellectuelles que Bourdieu avait fait de ses activités et de sa fonction d'enseignant, fonction qu'il n'a jamais cessé d'assumer tout au long de sa vie de chercheur ?

« Donc, je vous demande d'avance l'indulgence ; ce que je voudrais, c'est donner l'idée de ce que c'est qu'un travail de recherche, l'idée de ce que c'est que de faire travailler un concept. »¹

Pierre Bourdieu enseigna pendant vingt ans au Collège de France de 1981 à 2000. La publication de ses cours qu'ont entrepris conjointement les éditions Raisons d'Agir et le Seuil s'imposait plus que jamais, car il n'est guère d'auteur qui, très souvent commenté et cité, soit si mal interprété². Entre les communications solennelles où il lisait scrupuleusement son texte comme sa leçon inaugurale à la Chaire de sociologie au Collège de France³ et les séminaires de recherche, notamment ceux qu'il faisait à l'École pratique des hautes études⁴ où, affranchi des contraintes

magistrales, il intervenait plus librement sans grand souci rhétorique, se situent ses cours au Collège de France, très préparés et contrôlés, mais où, cependant, Bourdieu ne craignait pas d'improviser et de prolonger des rapprochements et des réflexions qui lui venaient sur le moment. Aussi, ses cours constituent-ils un témoignage particulièrement révélateur de sa manière de penser, parce que, loin d'être le produit de la lecture, plus ou moins psalmodiée, d'un texte écrit jusqu'en ses moindres détails, ils étaient souvent, à partir d'un canevas écrit et serré (notes manuscrites, extraits d'articles ou d'ouvrages en voie de publication), des occasions où il raisonnait à voix haute pour mieux « se faire entendre », selon son expression : ils donnent, au-moins pour une part, à appréhender en acte, si l'on peut dire, sa façon de raisonner et de travailler.

En effet, l'expression orale et les facilités qu'elle permet, favorise les associations d'idées et les rapprochements de toute sorte que l'écrit et les contrôles qu'il mobilise plus fortement, écartent et parfois censurent⁵, ce qui était particulièrement le

¹ Bourdieu Pierre, « Le fonctionnement du champ intellectuel », *Regards Sociologiques*, 1999, n°17-18, pp.5-27, rééd. in Bastien Clément, Borja Simon, Naegel David, *Le raisonnement sociologique à l'ouvrage. Théorie et pratiques autour de Christian de Montlibert*, Paris, l'Harmattan (coll. Logiques sociologiques), 2010, pp.9-43.

² Cet article prolonge la communication faite sur le même thème lors du colloque célébrant le dixième anniversaire de la mort de Pierre Bourdieu qui s'est tenu au Collège de France au moment où paraissait l'édition du cours sur l'État que Bourdieu fit au Collège de France entre 1989 et 1992.

³ Bourdieu Pierre, *La leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 2007 (1982).

⁴ Bourdieu Pierre, *Séminaires à l'École pratique des hautes études* (Patrick Champagne, ed.), Paris, Raisons d'agir, 2014, à paraître.

⁵ « Si l'urgence et la linéarité du discours parlé, écrivait Bourdieu, entraînent des simplifications et des redites (favorisées aussi par le retour des mêmes questions), les facilités procurées par la parole, qui permet d'aller très rapidement d'un point à un autre, en brûlant les étapes qu'un raisonnement rigoureux doit marquer une à une, autorisent des resserrements, des raccourcis, des rapprochements favorables à l'évocation de totalités complexes que l'écriture déploie et développe dans la succession interminable des paragraphes ou des chapitres » (Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p.8).

cas de Bourdieu. Les intonations et les rythmes de l'élocution, les inflexions, les altérations de la voix, les pauses, les digressions réflexives et les sous-entendus, les pointes d'humour et d'ironie, les formules qui font mouche, tout ce qui participe de l'expression orale et qui la rend si vivante et convaincante, Bourdieu les utilisait comme autant de ressources démonstratives et pédagogiques. C'est dire que loin d'être le résultat achevé de ses recherches, ses cours les prolongeaient le plus souvent en tentant de montrer le cheminement par lequel il arrivait aux conclusions de la version écrite de ses travaux : expliciter un système de questions à partir d'une problématique, dégager les implications et les présupposés d'un questionnaire, d'un codage... bref, « non pas traiter un objet mais construire l'objet », comme il disait¹.

La rhétorique communicative de ses cours était un stimulant efficace pour la réflexion sociologique: non seulement Bourdieu exhortait son public à la réflexivité et à la critique qui, à ses yeux, étaient constitutives de la discipline qu'il avait choisie d'enseigner en tant que telle², mais il n'hésitait pas à s'exposer, réfléchissant à découvert en quelque sorte, reformulant, nuancant, rectifiant son propos... Il donnait à voir et à penser la démarche intellectuelle et la pratique du travail de recherche par "petites touches", les hésitations, les

répétitions, les impasses, les "cafouillages", comme il disait, les renoncements, bref ces tâtonnements étant autant de traces du travail de construction d'objet en quoi consistait l'essentiel de son enseignement, fût-ce au détriment de ce qu'il appelait "la bienséance scientifique", en tous cas, les convenances académiques.

C'est dire que les cours de Bourdieu sont un mélange inextricable de textes écrits, de commentaires oraux, de réflexions plus ou moins improvisées sur sa manière de faire de la sociologie et sur les conditions dans lesquelles il était amené à l'enseigner. De sorte, que pour être fidèle à sa manière, il aurait fallu, à la façon des musiciens, inventer un système de portée permettant de noter sur plusieurs lignes les différents niveaux auxquels Bourdieu énonçait ses propos, notamment cette réflexivité "continue" qui ne cessait de les accompagner. Car, comme dans l'art de la fugue, à la construction de l'objet sociologique est presque toujours associé un commentaire précisant les difficultés, les incertitudes, les prolongements possibles, bref un méta-discours à la fois pédagogique et scientifique par lequel Bourdieu exposait les résultats de ses recherches et les moyens d'y parvenir, cette réflexivité participant directement de l'objet de recherche et de sa manière de l'exposer que ce soit par écrit ou à l'oral³.

un enseignement anti-scolastique

En 1992, 1 an après avoir terminé son cours sur l'État, Pierre Bourdieu, dans un entretien expliquait en quoi son livre *Le sens pratique* était, à ses yeux, son ouvrage essentiel. « C'est, disait-il, le bilan de tous mes travaux anthropologiques, de mon travail contre l'intellectualisme. (...) Là, se

¹ Ainsi, dans un de ses séminaires à l'École pratique des hautes études, il conseillait l'attitude suivante : « Il ne faut pas travailler sur les concepts mais il faut faire travailler les concepts, tout en faisant du travail théorique sur les concepts, ce qui, ajoutait-il, était tout à fait autre chose » (Bourdieu Pierre, *Séminaires EPHE, op. cit.*). A titre d'exemple, on peut citer ce que Bourdieu écrivait sur sa manière de procéder, à la fin de l'article, coécrit avec Monique de Saint Martin, sur l'épiscopat : « Peut-être faudrait-il dire ce qui a été acquis au cours de ce travail, ou plutôt, ce qui a rendu possible cet acquis. L'objet particulier de cette recherche, si important soit-il, compte en effet moins, il me semble, que la méthode qui lui a été appliquée et qui peut s'appliquer à une infinité d'objets différents. Pour caractériser ce cheminement, le plus facile serait d'évoquer un à un tous les obstacles qu'il a fallu surmonter, tant dans la recherche elle-même que dans le compte rendu des résultats. Et la confrontation critique, esquissée ici où là, avec les travaux rencontrés, apporterait sans doute quelque lumière, mais au risque de lasser ceux qui ont compris au passage, sur ce qui est le résultat de toute une série de ruptures, souvent infinitésimales, avec des manières ordinaires de penser, de parler, et, plus précisément, de concevoir l'action historique » (Bourdieu Pierre et Saint Martin Monique de, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°44-45, novembre 1982, p.50).

² Bourdieu avait expressément tenu à ce que sa chaire au Collège de France soit intitulée « sociologie ».

³ « Les digressions et les parenthèses, déclarait Bourdieu à propos de l'écrit, je crois que c'est une petite trouvaille technique et que je dois à la réflexivité (...). Depuis longtemps (*La Misère du monde* avait aussi posé le problème) j'ai le sentiment que pour dire ce que j'ai envie de dire, le discours linéaire, dans lequel on pose des prémisses et on enfile des chaînons argumentatifs, est un obstacle (...). D'abord, j'ai mis digression. Du coup je pouvais faire une digression, ça devenait légitime. Ensuite, j'ai eu recours aux parenthèses. Ça m'a permis de faire passer un certain nombre de choses, qui sont souvent un méta discours par rapport à ce que je suis en train de dire » (« Questions à Pierre Bourdieu », Mauger Gérard et Pinto Louis, *Lire les sciences sociales*, vol.3, 1994-1996, Paris, Hermès, 2000, p.212).

trouve traitée la question de la spécificité de la logique de la pratique : question à mon sens fondamentale pour tout le reste, à la fois pour la critique de l'attitude structuraliste et, plus radicalement, pour la définition de ce que c'est que lire un texte » et, ajoutait-il, « Il faut lutter contre cette propension à universaliser la position de *lector*, forme d'ethnocentrisme très particulier qui tient à l'enracinement dans la *scholè*, qui transforme toute question vivante en problème scolastique..., en exercice d'école »¹. L'enseignement académique, disait-il en substance, vise, souvent, moins à faire comprendre qu'à faire comprendre la manière excellente de faire comprendre la virtuosité rhétorique et formelle du maître²

« Les textes ne sont pas faits pour être lus, mais pour être agis », répétait-il, s'insurgeant contre le mode de lecture que produit et qu'inculque le système scolaire³. L'objectif de Bourdieu, dans ses

¹ Bourdieu Pierre, « Le sociologue et le généticien », entretien avec Pierre-Marc de Biasi, in Martin Jean-Pierre (dir.), *Bourdieu et la littérature*, Nantes, éditions Cécile Defaut, 2010, p.263 ; ainsi que « les trois formes de l'erreur scolastique » qu'analyse Bourdieu dans les *Méditations pascaliennes* (Paris, Seuil, 1997, pp.63-109, notamment pp.76-80). Sur la critique sociologique de la « lecture pure », cf. Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, pp.494-499. Bourdieu écrivait à ce propos : « Une des grandes différences entre les *auctores* et les *lectores*, c'est que les *auctores* ont quelque chose à faire de ce qu'ils lisent, quelque chose d'autre que des commentaires. Ils ont à produire des poèmes ou des romans à partir des romans ou des poèmes qu'ils lisent » (Bourdieu Pierre, « La critique ou le point de vue de l'auteur », in Zink Michel (dir.), *L'œuvre et son ombre. Que peut la littérature secondaire ?*, Paris, Ed. de Fallois, 2002, p.132).

² « L'académisme, disait Bourdieu, c'est le fait de mettre en œuvre dans la pratique les règles des produits de la pratique de l'état antérieur ; on prend les œuvres du Titien et on en dégage les principes et on les donne comme règles selon lesquelles il faut produire. La méthodologie, c'est l'ensemble des règles qu'on dégage des œuvres antérieures et dont on fait des principes des œuvres ultérieures » (Bourdieu Pierre, « Sur le fonctionnement du champ intellectuel », *op. cit.*, p.26).

³ Bourdieu était conscient du « refus de savoir » qui, selon lui, trouverait paradoxalement son fondement dans le système scolaire et ses rites : « Il y a une compréhension (scolaire en général) qui est une non compréhension, un faire-semblant de comprendre, un déni de compréhension fondé sur des résistances profondes, disait-il à propos de la réception de l'œuvre de Michel Foucault. Foucault, comme tous les penseurs un peu radicaux et subversifs, s'est heurté et se heurte encore à de formidables résistances à la lecture ». Et de rappeler : « Il faut distinguer entre les *lectores*, les commentateurs, qui lisent pour parler ensuite de ce qu'ils ont lu, et ceux qui lisent pour en faire quelque chose, pour faire avancer la connaissance, les *auctores*. Comment faire une lecture d'*auctor*, qui peut-être sera infidèle à la lettre de Foucault, mais fidèle à l'esprit foucauldien ? » (Bourdieu Pierre,

cours comme dans ses ouvrages ("un livre, ça se maîtrise, ça se domine") était d'essayer de briser, autant qu'il fût possible dans les conditions où il intervenait, le rapport scolastique de ses auditeurs à son discours ("déraciner des modes de pensée habituels")⁴. Et s'il est bien une discipline qui ne saurait reposer sur des fondements proprement académiques et scolastiques, ce devait être la sociologie, pensait-il, celle-ci impliquant, comme l'ethnologie, un engagement total du chercheur et de l'enseignant dans la vie sociale sous tous aspects : par sa méthode et par son objet, la sociologie exige de sortir de l'école et de se défaire, autant qu'il est possible, de l'*habitus* scolastique qu'elle suppose pour y réussir⁵.

« Qu'est-ce que faire parler un auteur ? A propos de Michel Foucault », *Sociétés et Représentations*, novembre 1996, pp.13-18). Sur ce point : Mauger Gérard, « Résistance à la sociologie de Pierre Bourdieu », in Pinto Louis, Sapiro Gisèle, Champagne Patrick, *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004, pp.369-391.

⁴ On pense ici à ce que Bourdieu écrivait à propos des récits faulknériens qui « dénoncent les accords tacites sur lesquels repose le sens commun -par exemple celui qui unit le romancier traditionnel à son lecteur- et mettent en question la doxa partagée qui fonde l'expérience doxique du monde et de la représentation romanesque de ce monde » (Bourdieu Pierre, « Une théorie en acte de la lecture », in *Les règles de l'art ...*, *op. cit.*, p.531). De même, Michel Gollac comparant la présentation des tableaux statistiques dans les premiers numéros de la revue que dirigeait Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, et les autres revues relevant des mêmes disciplines en France comme aux États-Unis d'Amérique, remarque qu'« ils évoquent une statistique en train de se faire, appelant une lecture active » (Michel Gollac « La rigueur et la rigolade ». A propos de l'usage des méthodes quantitatives par Bourdieu », in Mauger Gérard (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Paris, Éditions du Croquant, 2005, p.66). Enfin, dernier exemple, celui que livre Philippe Fritsch concernant l'enseignement de Bourdieu à l'Université de Lille en 1961-1962 : « Il s'agissait non de faire jouer tel auteur contre tel autre, mais de confronter leurs diverses manières de poser les problèmes, de tenter de saisir ce que le point de vue de l'un ou de l'autre permettait ou empêchait de voir » (Fritsch Philippe, « Contre le totémisme intellectuel », in *ibid.*, p.95). Sur les différents modes de lecture scolastique et sa modalité la plus « pure » « le rituel ordinaire de la lecture idolâtre », (Bourdieu Pierre, « Le plaisir de la lecture », in *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, pp.582-585).

⁵ Pinto Louis, *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Seuil, 2002 [1998], pp.191-238. « La notion de champ n'est pas un concept destiné à la contemplation analytique, déclarait Bourdieu dans une conférence. Comme la plupart des concepts qu'utilisent les sociologues, c'est un instrument de construction d'objets qui est fait pour étudier la réalité sociale et non pour être considéré en lui-même » (Bourdieu Pierre, « Sur le fonctionnement du champ intellectuel », *op. cit.*, p.5).

| encadré 1 – « En sociologie, la manière d'écrire est constitutif de ce qu'on écrit »¹

« Ce qu'il faut apprendre pour écrire, c'est une espèce de manière de penser ce qu'on écrit qui fait qu'on dit « a des chances de » au lieu de « détermine ». En sociologie, la manière d'écrire est constitutif de ce qu'on écrit. Ce qui est important n'est pas de retenir un tableau de facteurs mais ce qui est autour comme les hésitations de vocabulaire... Car mettre un mot pour un autre, c'est souvent, un changement épistémologique et passer d'une théorie implicitement idéaliste à une théorie matérialiste. Le travail d'écriture, c'est cela, ce n'est pas du style, du beau langage. Il y a des cas où c'est le passage de la non science à la science.

Par exemple, pour tous les travaux qui portent sur la période contemporaine, sur le champ intellectuel etc., on donne 9 fois sur 10 sous le nom de sociologie de la sociologie des polémiques entre intellectuels. Là, le langage et la construction d'objet sont des choses importantes. Aussi longtemps qu'on écrit au premier degré, par exemple la description d'un champ, le champ de l'histoire sociale de l'art au XIX^{ème} siècle, cela peut être une série d'anathèmes comme « les grands pontifes sorbonnards », sorte de concepts injures. On a toujours le droit, si, par exemple le concept de « grand pontife sorbonnard » est un concept indigène qui résume beaucoup de propriétés construites de la catégorie, on a le droit de le mettre, mais au prix d'une construction préalable et non comme un concept injure².

Ce que je fais peut faire l'objet d'une lecture facile parce que ça parle de choses qui ne sont pas dans la lune ; et c'est à partir de ces concepts indigènes que l'on a une première compréhension. Mais c'est contre cette première compréhension qu'a été construit ce que nous disons. C'est pourquoi le problème des mots se pose de façon dramatique dans l'écriture. Par exemple, pour faire comprendre les stratégies des couturiers de droite à l'égard des couturiers de gauche³, je dis que leur stratégie consiste à les « doubler à gauche » ; tout le monde comprend tout de suite, cela tient lieu d'une longue analyse. En fait, prenez une feuille de papier et essayez de faire l'analyse rigoureuse de ce que je veux dire lorsque je dis « doubler à gauche »... Si je vous dis l'équivalent qui est quelque chose comme « ça consiste à produire une stratégie qui se distingue de façon significative de la stratégie la plus

probable pour la catégorie »... ce n'est plus doubler à gauche ! (...).

En séminaire, on peut vendre la mèche, on peut faire le discours construit et donner l'exemple ou le retraduire dans les concepts indigènes. Dans l'écriture, cela pose des problèmes difficiles parce que si l'on ne donne que les choses construites on risque de ne pas être compris, ne serait-ce que parce que les gens peuvent ne pas avoir l'expérience de la chose dont il est question ; mais si l'on donne l'expérience, ça risque de détruire tout le travail de construction qui s'est opéré contre cette expérience. En sociologie, il y a un double jeu très facile entre construit-préconstruit ; l'usage prophétique de la sociologie consiste à faire croire qu'on a construit...

Pour apprendre à écrire en sociologie, une des techniques est d'écrire de façon contrôlée sociologiquement (et non pas stylistiquement) et un des moyens pour apprendre est le pastiche : on prend un texte, on le lit et on essaie de le réécrire ; ensuite on mesure la distance et on se demande pourquoi l'auteur a écrit comme ça plutôt qu'autrement, etc. Il est important pour écrire sociologiquement d'avoir une conscience très aigüe du fait que 1) écrire est un acte important, 2) il faut avoir un sens pratique de la bienséance et de la malséance sociologique (et non pas mondaine) ».

1. Extrait d'un séminaire de Pierre Bourdieu à l'École pratique des hautes études (EPHE), le 16 janvier 1975, in Bourdieu Pierre, *Séminaires EPHE* (P. Champagne, ed.), Paris, Éditions Raisons d'agir, à paraître.

2. Bourdieu développe cette analyse dans *Homo academicus* (*op. cit.*, pp.41-43 et 72).

3. Bourdieu Pierre, avec Yvette Delsaut, « Le couturier et sa griffe. Contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 janvier 1975, pp.7-36.

Rarement un auteur aura été aussi soucieux de susciter l'adhésion à sa manière de penser et de faire de la recherche, de façon que son interlocuteur soit en mesure de la reproduire sur le même ou sur un autre objet. A propos de la lecture de ses ouvrages, il écrivait: "Je souhaite que mes lecteurs s'efforcent de faire fonctionner le modèle dans d'autres "cas particuliers du possible"¹, ceux qu'ils connaissaient d'expérience ou par l'étude. Il en était de même pour ses cours et ses séminaires². Si les conditions d'un dialogue n'étaient guère réunies dans l'immense amphithéâtre du Collège de France, Bourdieu, cependant, ne renonçait pas à susciter chez ses auditeurs toutes sortes de réactions, en les interpellant, en manifestant ouvertement ses inquiétudes sur la réception de ses propos, en anticipant les questions susceptibles de lui être posées, voire de ne pas lui être posées, en reprenant ses analyses après avoir constaté avec humour ce qu'il pensait être des baisses d'attention de l'assistance³... Cette manière de procéder était en affinité avec le rapport "sociologisé", selon son

¹ Bourdieu Pierre, « Espace social et espace symbolique », *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1996, p.28. De manière générale, le rapport scolaire à la production et à la consommation culturelles, Bourdieu l'assimilait à de la paresse intellectuelle, ce qu'il détestait plus que tout : « Je crois en effet que les grandes pensées ne sont pas faites seulement pour être commentées et que le meilleur des usages qu'on en puisse faire consiste à les mettre au travail, fût-ce au prix de déformations ou de détournements » (Bourdieu Pierre, « Wittgenstein, le sociologisme et la science sociale », *Wittgenstein, dernières pensées*, Marseille, Agone, 2002, p.350). Il serait tout aussi absurde d'attendre de Bourdieu qu'il reproduise, tel un pasticheur, l'argumentation d'un penseur que d'espérer de Picasso, qu'à la façon d'un copiste, il imite un tableau de Velasquez. Sur ce point, par exemple : Lenoir Rémi, « Bourdieu avec Weber », in Lebaron Frédéric et Mauger Gérard, *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012, pp.41-59.

² « Je n'aurai pas le temps de parler du champ littéraire, mais vous pourrez, préconisait-il, le penser par le transfert des schèmes que je donne pour comprendre le champ philosophique » (Bourdieu Pierre, « Sur le fonctionnement du champ intellectuel », *op. cit.*, p.15).

³ « Alors comment échapper à la scolastique ? », se demandait Bourdieu « Il n'y a pas moyen. Par exemple ce matin, j'essaie un peu, je n'aurai pas pu faire ça il y a quinze ans. J'aurais certainement fait quelque chose de beaucoup plus fermé, scolastique. J'aurais pris des notes, j'aurais répondu point par point, je n'aurais pas fait des excuses un peu sauvages, apparemment débridées, en fait, assez contrôlées. Je vais aussi loin que je peux, avec l'espoir de choquer un peu, mais pas trop. Et tout ça, c'est, disons, du charisme rationnel » (« Questions à Pierre Bourdieu », G. Mauger et L. Pinto, *op. cit.*, pp.216-217). Sur « la critique de la raison scolastique », cf. Bourdieu Pierre, *Méditations pascalienues*, Paris, Seuil, 1997, pp.21-109.

expression, rapport pragmatique et distancié mais respectueux de ce qu'il appelait « l'effort de penser », rapport qu'il entretenait à la culture et aux grandes traditions intellectuelles, ce qui provoquait chez ses auditeurs une sensation joyeuse de libération⁴.

On sait que les conditions de possibilité de « communiquer » quelle qu'en soient la forme et le support, pédagogique, artistique, linguistique, médiatique, Bourdieu en a fait un objet de ses recherches, des premières comme dans *Rapport pédagogique et communication*⁵ et *Les éléments d'une théorie sociologique de la perception artistique*⁶, jusqu'aux dernières sur la télévision et le journalisme ainsi que, plus généralement, sur la communication culturelle dans ses relations avec le marché économique⁷, en passant par ses travaux sur l'économie des échanges linguistiques⁸. Quant à la communication scientifique, c'est peut être dans le premier chapitre d'*Homo academicus* que l'on trouve l'expression la plus aboutie de cette forme d'angoisse épistémologiquement et sociologiquement fondée qui étreignait Bourdieu et qui tenait au fait que cette communication était, selon lui, une confrontation, plus ou moins forte selon le public auquel il s'adressait, entre deux types

⁴ Les témoignages d'élèves de Bourdieu au Lycée de Moulins où il enseignait au milieu des années 50, insistent, tous, sur les formes anti académiques de son enseignement de la philosophie (auteurs, manières de faire et de noter, respect mais distancié de ses obligations –pédagogiques et administratives–). Ainsi écrit l'un d'eux : « Il a tout fait, par exemple, pour désacraliser le rituel de la dissertation. Il nous en démontait le mécanisme et le fonctionnement, nous livrait tous les moyens pratiques de réussir cet exercice artificiel, disait-il, mais obligé. Il se donnait comme modèle l'instituteur qui enseigne les éléments de façon à les rendre accessibles à tous, sans laisser place au mystère. Nous avions ainsi à notre disposition une méthode avec une liste de procédés, de techniques de recherche d'idées, de classement, de mise en ordre, de mise en forme, une nomenclature de figures de style, etc. » (Ville Gérard, « L'excellence s'enseigne-t-elle ? », in Mauger Gérard, *Rencontres avec Pierre Bourdieu, op. cit.*, pp.32-33).

⁵ Bourdieu Pierre, Passeron Jean Claude, « Langage et rapport au langage dans la situation pédagogique », in Bourdieu Pierre, Passeron J.C., Saint Martin Monique de (ed.), *Rapport pédagogique et communication*, Paris-La Haye, Ed. Mouton, *Cahiers du Centre de sociologie européenne*, 2, 1965.

⁶ Bourdieu Pierre, « Éléments d'une théorie sociologique de la perception artistique », *Revue internationale des sciences sociales*, XX, 4, 1968, pp.640-644.

⁷ Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996 ; et : « A propos de Karl Kraus et du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2002, pp.123-126.

⁸ Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, rééd. in Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

de connaissances : « On sait peut-être moins, écrivait-il, les problèmes que fait surgir, en matière d'écriture notamment, l'effort pour transmettre la connaissance scientifique de l'objet, qui se voient spécialement à propos de l'exemplification : cette stratégie rhétorique communément employée pour « faire comprendre » mais en incitant le lecteur à puiser dans son expérience, donc à engager clandestinement dans sa lecture une information incontrôlée, a pour effet à peu près inévitable de rabattre sur le plan de la connaissance ordinaire des constructions scientifiques qui ont dû être conquises contre elle »¹. *A fortiori*, dans les communications orales, mêmes les plus proches de l'écriture, ce qu'il désignait par ce qui peut apparaître comme un oxymore « la parole lettrée »².

Même si la transmission des produits de la recherche sociologique tenait moins selon Bourdieu, à la difficulté du langage de cette discipline qu'à ce qu'il appelait un « *malentendu structurel* » dans la communication entre le sociologue et le lecteur qui, très fréquemment, attend de tout discours sur le monde social d'être performatif et normatif³, il reste que Bourdieu a toujours défendu l'emploi d'une langue rigoureuse « conduisant presque toujours à sacrifier la belle formule, qui doit sa force et sa clarté au fait qu'elle simplifie ou falsifie » quitte à ce que l'expression soit « plus ingrate, plus lourde mais plus exacte, plus contrôlée ». « Le travail d'écriture, précise-t-il, qui est nécessaire pour parvenir à un usage rigoureux et contrôlé du langage ne conduit que rarement à ce que l'on appelle la clarté, c'est-à-dire le renforcement des évidences du bon sens ou des certitudes du fanatisme »⁴. De fait, pour Bourdieu, le "métier" de sociologue dont ce travail d'écriture participe directement, ne pouvait véritablement se transmettre qu'en pratique, seule manière pour

l'apprenti de l'intérioriser, car ce qu'il appelait de ce mot d'origine médiéval (le mot « métier » vient du latin, *ministerium*, office au sens religieux) n'est rien d'autre que l'habitus scientifique⁵.

Car, pour Bourdieu, l'important était de transmettre les moyens, à la fois intellectuels et techniques, de faire de la sociologie comme il la concevait et la pratiquait⁶. Dans un entretien en vue de la traduction du *Métier de sociologue* en anglais, Bourdieu explicitait ce qui devait constituer, selon lui, l'objet et l'objectif de l'enseignement de la sociologie: la transmission d'un métier. Comment ? « Enseigner en pratique comme un vieux forgeron peut enseigner »⁷. Et il précisait : « Avoir un métier,

⁵ Cf. Bourdieu Pierre, avec Wacquant Loïc J. D., *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, pp.189-195. Yves Winquin, à propos des fonctions qu'assurait Pierre Bourdieu, « chercheur, enseignant, directeur de centre, de revue, de collection, etc. », ajoutait celui, d'« entraîneur », de « coach », selon son expression, « c'est-à-dire de suivi à la fois scientifique mais aussi professionnel des chercheurs qui travaillaient avec lui » (Winkin Yves, « Bourdieu entraîneur », in Mauger G. (dir), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, op. cit., 2005, p.266).

⁶ Ce sont les mêmes objectifs que poursuivait Bourdieu en créant en 1975, *Actes de la recherche en sciences sociales* qui visait à publier des textes et des documents « où se voient mieux les intentions théoriques, les procédures empiriques de vérification et les données sur lesquelles s'appuie l'analyse. La volonté de donner accès à l'atelier lui-même, qui connaît d'autres règles que celles de la méthode et de livrer les archives d'un travail en train de se faire implique l'abandon des formalismes les plus évidemment rituels » (...) « Transmettre, en ce cas, c'est livrer, toutes les fois que c'est possible, les moyens de refaire, pratiquement et non verbalement, les opérations qui ont rendu possible la conquête de la vérité des pratiques » (« Déclaration d'intention » 1, janvier 1975, des *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp.2-3, réimp. in Bourdieu Pierre, *Interventions 1961-2001. Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, pp.120-121).

⁷ Abdelmalek Sayad, un des plus anciens et des plus proches collaborateurs de Bourdieu, rappelle ainsi ce qu'il « reçut » de lui, en tant qu'étudiant et chercheur : « Je reconnais que, personnellement, par-delà l'enseignement proprement scolaire de Bourdieu, c'est peut-être l'enseignement le plus grand, le plus précieux, le plus positif et le plus édifiant (de manière générale et pas seulement pour la pratique de la sociologie, pour la technique sociologique) que j'ai reçu de Bourdieu, celui de Bourdieu comme sociologue sur le terrain, comme observateur de la société algérienne, comme analyste aussi : les longues discussions, des soirées entières, au cours desquelles étaient minutieusement débattues et décortiquées les informations recueillies, les observations enregistrées, tout cela était un vrai laboratoire, un vrai travail de laboratoire où se forgeaient les hypothèses, où s'éprouvaient les interprétations, où s'expérimentaient les théories, etc. » (Sayad Abdelmalek, *Histoire et recherche identitaire* suivi d'un *Entretien avec Hassan Arfaoui*, Saint Denis, Ed. Bouchène, 2002, pp.65-66).

¹ Bourdieu Pierre, *Homo academicus*, Paris, Seuil, 1984, p.11.

² Qu'est-ce que la « parole lettrée » ? « Une parole dominée par la langue écrite comme en témoigne la valeur éminente conférée aux règles de l'expression écrite et de la stylistique lettrée qui tendent à s'imposer à tout discours réglé et sanctionné par l'institution universitaire qu'il s'agisse du cours magistral ou des productions orales des candidats : dans un univers scolaire où l'idéal est de « parler comme un livre », le seul discours légitime est celui qui suppose, en chacun de ses moments, tout le contexte de la culture légitime et celui-là seulement » (Bourdieu Pierre et Passeron J.C., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970, p.152).

³ Bourdieu Pierre, « Le sociologue en question », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002, [1984], p.41.

⁴ *Ibid.*, p.38.

c'est-à-dire avoir un habitus, une maîtrise pratique qui n'implique pas nécessairement une maîtrise théorique. Bien que ce soit beaucoup dit, il reste que c'est un discours didactique -"il faut construire"- mais on ne dit jamais ce que ça veut dire que construire, comment on construit»¹. Comme il le disait lui-même en substance, la deuxième année de ses cours au Collège de France : « Restituer l'expérience de la recherche, un cours ne peut le faire et le pourrait-il que les résultats en seraient bouleversés par la perception même de ce qui s'est fait. Il ne peut s'agir que d'une reconstruction par quelqu'un qui connaît la fin. Et ça change tout »². Et pour lutter contre le risque de théoriticisme, inhérent à ce mode de transmission, celui de parler des instruments théoriques en-dehors de leurs conditions d'utilisation, et pour contrecarrer l'effet d'irréalité théorique, Bourdieu s'efforçait de livrer des exemples d'opérations concrètes de validation³.

La logique de la recherche ne se confondant pas avec celle de la rhétorique, écrite ou orale, il utilisait tous les substituts possibles (analogies, exemples, paraboles...) mais en précisant le plus souvent leurs limites, la rhétorique consistant à faire des raisonnements plus rigoureux autant que le permet le fait que les démonstrations devant un public doivent, pour être efficaces, toujours tenir compte des conditions de leur réception par l'auditoire. D'où cette réflexivité pédagogique sur les « stratégies rhétoriques » qu'il utilisait et qui n'étaient pas sans affinité avec la démarche scientifique elle-même : « La logique de la recherche, écrivait-il, est un engrenage de difficultés majeures ou mineures qui condamnent à s'interroger, à chaque moment sur ce que l'on fait et permettent de savoir de mieux en mieux ce que l'on recherche en fournissant des commencements de réponses qui entraînent de nouvelles questions,

plus fondamentales et plus explicites »⁴. Cette explicitation de la logique pratique de la recherche correspond très exactement à la manière dont Bourdieu cherchait, par tous les moyens possibles à transmettre le métier de sociologue, c'est-à-dire celui d'un chercheur scientifique⁵.

primauté de l'écrit

Les deux modes de connaissance que distinguait Bourdieu renvoient à deux champs de production, le « champ de production pour producteurs » et le « champ de grande production », opposition dont il analyse le fondement sociologique notamment à propos du champ littéraire⁶. Le Collège de France où il fit ses cours, notamment ceux sur l'État, était un des lieux où se donnent à voir la confrontation entre ces deux modes de connaissance et que Bourdieu eût à gérer très concrètement. Sans doute, ne dédaignait-il pas de s'adresser à un public élargi comme en témoignent les multiples conférences, articles, entretiens et émissions radiophoniques et quelques cours au Collège de France qu'il a, en outre, pris soin de réunir et publier –pour nombre d'entre eux– dans des ouvrages (au moins huit) visant à accroître leur diffusion. Mais ses interventions

¹ Bourdieu Pierre, *The Craft of Sociology*, New York, Walter de Gruyter, 1991.

² Bourdieu Pierre, « Cours au Collège de France du 5 octobre 1982 », non publié (notes prises par moi).

³ Monique de Saint martin cite cet extrait d'un séminaire que Bourdieu fit en novembre 1969 à l'EPHE : « La plupart des réflexions théoriques importantes se font dans la pratique, en réfléchissant par exemple sur la fabrication d'un questionnaire ou sur un problème de codage » (...) « La sociologie, ajoutait-il, n'est en fait rien d'autre que cette réflexion constante et vigilante dans la pratique » (Saint Martin Monique de, « Le sens du terrain et la pratique de la recherche », in G. Mauger (textes rassemblés), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, *op. cit.*, p.69.

⁴ Bourdieu Pierre, *Homo Academicus*, *op. cit.*, p.18. Monique de Saint Martin a bien montré l'affinité profonde entre les manières qu'avait Bourdieu de transmettre le métier de sociologue et sa manière de faire de la sociologie : « La réflexion dans la pratique et non sur la pratique » (cf. Saint Martin Monique de, « Le sens du terrain et la pratique de la recherche », in G. Mauger (coord.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, *op. cit.*, p.75). Sur ce point aussi : Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, pp.21-24.

⁵ Cf. Remi Lenoir, « L'habitus scientifique : Pierre Bourdieu et l'intellectuel collectif », *Regards sociologiques*, 2005, n°30, pp.119-130. Bourdieu insistait sur « le décalage entre la recherche et l'enseignement, même quand cet enseignement s'efforce d'être un enseignement de recherche ». Présentant sa manière de travailler et d'utiliser des notions comme celle de champ, Bourdieu rappelait que « dans la vie scientifique réelle, ça ne se passe pas comme ça. Non que les chercheurs s'abandonnent aux routines d'une pratique positiviste. C'est l'image que les philosophes aiment à donner des sciences. Ils pensent souvent que la réflexivité est un monopole du philosophe. Pour ce qui est des chercheurs, ils pensent tout le temps, ils réfléchissent tout le temps sur leurs concepts, mais ils réfléchissent sur les concepts pour les rendre plus efficaces dans le travail et non pas par une sorte de point d'honneur académique » (Bourdieu Pierre, « Le fonctionnement du champ intellectuel », *op. cit.*, p.7).

⁶ Cf. Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art*, *op. cit.*, *passim*.

orales étaient toujours revues par lui et parfois réécrites, au-moins en certains passages, pour éviter les risques d'ambiguïté et de confusion, bref de mécompréhension, car, précisait-il, « La connaissance sociologique, est toujours exposée à se voir ramenée à la vision première par la lecture « intéressée » qui s'attache à l'anecdote et aux détails singuliers et qui, faute d'être arrêtée par un formalisme abstrait, réduit à leur sens ordinaire des mots communs à la langue savante et à la langue ordinaire. Cette lecture presque inévitablement partielle, poursuivait-il, procure une fausse compréhension, fondée sur l'ignorance de tout ce qui définit comme telle la connaissance proprement scientifique, c'est-à-dire la structure même du système explicatif : elle défait ce que la construction scientifique avait fait, mêlant ce qui avait été séparé (...), fait disparaître tout ce qui distingue l'objectivation scientifique tant de la connaissance commune que de la connaissance demi-savante... »¹. A ce propos, on peut rappeler que Bourdieu n'a jamais autant « affirmer l'autonomie du discours analytique et critique » qu'à propos de l'emprise croissante du champ médiatique et de ses effets ravageurs sur la production culturelle et, plus précisément, sur le mode de travail et de pensée scientifiques : « Le discours articulé, qui a été peu à peu exclu des plateaux de télévision, déclarait-il non sans fureur, (...) reste en effet une des formes les plus sûres de la résistance à la manipulation et de l'affirmation de la liberté de pensée »².

Du point de vue scientifique, Bourdieu n'a cessé de rappeler le primat de l'écrit sur l'oral, l'écriture permettant, selon lui, un contrôle plus rigoureux de la démarche intellectuelle et donnant une expression plus achevée du travail de pensée³.

Pour Bourdieu, une des propriétés du langage parlé est qu'il a tant de niveaux que le locuteur ne peut tout contrôler. Pour le sens exact qu'il donnait à ses propos, il conseillait donc de se référer à ses écrits⁴. Certes, il profitait des prestations orales et de la relative liberté d'expression qu'elles permettaient, surtout lorsqu'il se sentait en confiance comme c'était le cas, au fur et à mesure de ses cours, au Collège de France face à un public dont il savait qu'il lui était en grande partie acquis, pour lever les sous-entendus et reprendre de plusieurs manières l'argumentation de ses propos. Et, même, il exploitait les difficultés qu'il y avait à enseigner devant un public, inévitablement hétérogène, pour expliciter "en douceur", parfois à l'improviste, à la suite d'une question ou d'un événement, et préciser sa pensée : en la reformulant et l'exemplifiant, Bourdieu tentait de clarifier son raisonnement non en simplifiant mais en poussant « son analyse jusqu'au bout de sa logique », comme il disait, quitte parfois à sortir de la ligne de son discours auquel il revenait en rappelant la logique générale de la démonstration. En outre, la vivacité, voire la fougue qui caractérisaient sa manière de parler, contribuaient, parfois, à épurer jusqu'à le raidir le raisonnement sociologique que le style des écrits, parce que plus tenu, concis et abstrait, compliquait nécessairement⁵.

Aussi comprend-on l'embarras pour ne pas dire le malaise de Bourdieu lors de ses cours au Collège de France. Par définition sociale, les

s'oppose pas à l'écrit même si chacun de ces rapports ont leurs présupposés et leurs exigences. Pierre Encrevé rappelle à ce sujet qu'un des modes de discussion qu'affectionnait tous spécialement Bourdieu était celui que ce dernier pratiquait au téléphone, discussion « où l'on parlait de tout sans jamais perdre le fil d'un travail conceptuel commun. Cette pratique particulière de la pensée théorique, [n'était] singulière qu'en ceci que, pour Bourdieu elle était partie intégrante de son système de travail » (...) « C'était cela aussi, ou plutôt d'abord, pour moi, travailler avec Bourdieu : un dialogue oral où les paroles ne s'envolent pas... » (Encrevé Pierre, « La parole et son prix », in Encrevé Pierre, Lagrave Rose-Marie, *Travailler avec Bourdieu* (dir.), Paris, Flammarion, 2003, pp.265-266).

⁴ « Je crois nécessaire, écrit-il par exemple, de dire au moins pourquoi il m'a paru utile, et légitime, de livrer ainsi sous une forme plus facile mais plus imparfaite des propos qui, pour certains abordent des thèmes que j'ai déjà traités ailleurs et de manière sans doute plus rigoureuse et plus complète » (Bourdieu Pierre, « Prologue », *Questions de sociologie*, op. cit., p.7).

⁵ Sur la transcription des paroles et le sentiment de perte sinon toujours ressenti par l'auteur, en tous les cas, par l'auditeur (cf. par exemple, Roland Barthes, « De la parole à l'écriture, *La Quinzaine littéraire*, 1er mars 1974, rééd. in Roland Barthes, *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, 2002, t. IV, pp.537-541).

¹ Bourdieu Pierre, *Homo academicus*, op. cit., pp.12-13. Et Bourdieu de se poser la question : « Qu'est-ce qu'être lisible ? Devant toutes ces menaces qu'enferme la réception, pour un penseur conscient, n'a-t-on pas intérêt parfois, à se rendre illisible ? Pas se rendre illisible au sens de la grande prouesse charismatique heideggero-hölderlinienne. Se rendre difficile à lire pour essayer d'avoir plutôt de vrais lecteurs que de terribles non lecteurs qui ont l'air de lire », Bourdieu Pierre, « Qu'est ce que faire parler un auteur ? A propos de Michel Foucault », op. cit., p.18.

² Bourdieu Pierre, *Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raison d'agir, 1996, p.7. Cet ouvrage est « la transcription revue et corrigée » de deux cours du Collège de France, diffusés par une chaîne de télévision. Il est accompagné du texte d'un article qui « présente, sous une forme plus rigoureuse, les thèmes de ces deux cours » (*ibid.*, p.5 en note – c'est moi qui souligne –).

³ Concernant les échanges proprement scientifiques (transmissions d'informations, discussions...), Poral ne

«leçons» dans cette institution sont parmi les situations les plus inappropriées à la communication scientifique. à la différence des séminaires de recherches, ce sont de véritables cérémonies officielles : rituels académiques par excellence, elles se déroulent devant un public disparate dont les attentes sont le plus souvent loin de correspondre à celles des professeurs¹. D'où l'obsession que Bourdieu manifestait d'être compris comme il souhaitait l'être, et du « danger de la régression vers la connaissance ordinaire comme simple reconnaissance » (de ce que l'on sait déjà)². A cet égard, si Bourdieu insistait beaucoup sur le style du discours scientifique et sa nécessité non seulement logique mais aussi sociologique, c'est qu'il y voyait un instrument permettant de se conformer aux « normes auxquelles on reconnaît la science ». Bourdieu ne cessera de lutter contre les usages hétéronomes, sociaux et politiques, qui sont faits de la sociologie et, plus généralement, de la science sociale. « Si la scientificité socialement reconnue, écrit-il à ce propos, est un enjeu si important, c'est que, bien qu'il n'y ait pas de force intrinsèque de la vérité, il y a une force de la croyance dans la vérité : dans la lutte des représentations, la représentation socialement reconnue comme scientifique, c'est-à-dire comme vraie, enferme une force sociale propre et, quant il s'agit du monde social, la science donne à celui qui la détient, ou qui donne les apparences de la détenir, le monopole du point de vue légitime, de la prévision auto-vérifiant »³.

On le sait, le rôle et le statut reconnus à l'oralité dans la transmission des savoirs a varié selon la présence d'institutions spécialisées dans leur diffusion (écoles, académies, instituts) et la place de l'oral et les formes de communication qui lui sont liées se sont modifiées en fonction des structures sociales de l'espace de production et de réception des univers scientifiques, même si, encore aujourd'hui, est reconnue la supériorité cognitive de l'écrit⁴. Cette primauté de l'écrit, de l'autorité de

l'écrit est institué dans le système scolaire et universitaire voire dans le champ littéraire lui-même⁵ – sans parler du système judiciaire et, plus largement, bureaucratique⁶ ainsi que du système parlementaire et étatique⁷ – et inscrit dans l'habitus des professionnels de la pensée au point où les expressions verbales et, plus généralement, les formes orales de la culture savante, que ce soient les cours, les conférences, les interventions de toute sorte, notamment les entretiens, sont déconsidérées pour ne pas dire discrédités, l'oral étant du côté des fonctions subalternes, notamment pédagogiques⁸ et, dans l'univers scientifique, renvoyé vers le pôle mondain et, aujourd'hui, vers ce qui en constitue l'homologue pour ne pas dire l'essentiel, le pôle médiatique⁹.

Bourdieu, partageait, pour une part, cette représentation. Il considérait que, du point de vue scientifique, l'expression écrite était logiquement supérieure à l'oral, car obligeant à plus de contrôle

Paris, Desjonquières, 2004, p. 283 et, plus généralement sur « l'histoire culturelle de l'oralité dans la civilisation de l'imprimé » (Françoise Wacquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVIe-XXe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, pp.279-284). Bourdieu le rappelait lors de son « dialogue sur la poésie orale en Kabylie » avec Mouloud Mammeri : « On ne peut pas concevoir [en Europe] que des poésies orales et populaires puissent être le produit d'une recherche savante tant dans leur forme que dans leur contenu » (Bourdieu Pierre, « Dialogue sur la poésie orale en Kabylie. Entretien avec Mouloud Mammeri », *Actes de la recherche en sciences sociales*, p.51).

⁵ Comme le rappelle Pascale Casanova à propos de la place ambiguë et des fonctions novatrices de « l'oralité littéraire » (cf. Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999, pp.383-386).

⁶ Pour le statut de l'écrit et les stratégies auxquelles l'écriture donne lieu dans l'univers bureaucratique d'aujourd'hui, voir : Delphine Serre, « Une écriture sous surveillance : les assistantes sociales et la rédaction du signalement d'enfants en danger », *Langage et société*, 126, décembre 2008, pp.39-56 ; et : Christelle Coton, Laurence Proteau (ed.), *Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrement*, Rennes, PUR, 2012.

⁷ Sur les fondements sociaux de l'autorité de l'écrit dans l'espace politico-judiciaire au XVI^{ème} siècle, cf. Marie Houllémare, *Politiques de la parole. Le Parlement de Paris au XVI^{ème} siècle*, Genève, Droz, 2011, chap. IV, « La construction de la mémoire institutionnelle », pp.131-154.

⁸ Il est vrai que dans les tâches pédagogiques, le cours, ce que Bourdieu et Passeron appelaient « la parole lettrée » est au plus haut. Cf. *supra* note 19.

⁹ F. Wacquet, « Parler ; la disparition historiographique de la parole magistrale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°135, déc.2000, pp.43-44. Sur ce point, cf. *L'autorité de l'écrit au Moyen Age (Orient-Occident)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009. Dans bien des cas, « oral » signifie populaire et « écrit » désigne savant (cf. Paul Zumthor, *La lettre et la voix*, Paris, Seuil, 1987, p.132).

¹ Nombreux sont les professeurs qui ont fait part des difficultés qu'ils rencontraient à enseigner au Collège de France devant des « auditeurs » parce qu'ils ne connaissaient ni leur niveau ni les raisons de leur présence (cf. Par exemples : Georges Duby, *L'histoire continue*, Paris, 1991, pp.146-147 ; Paul Veyne, *Le quotidien et l'intéressant. Entretiens avec Catherine Darbo-Peschanski*, Paris, 1995, pp.131-137).

² *Ibid.*, p.38.

³ Bourdieu Pierre, *Homo academicus*, *op. cit.*, p. 44.

⁴ Françoise Wacquet, « Parole académique, parole magistrale », in Jean Dagen et Philippe Roger, *Un siècle de Deux cents ans ?*

et de rigueur¹. Par exemple, il soutenait dans *Choses dites* que « Le discours écrit est un produit étrange, qui s'invente, dans la confrontation pure entre celui qui écrit et « ce qu'il a à dire », en-dehors de toute expérience directe d'une relation sociale, en dehors aussi des contraintes et des sollicitations d'une demande immédiatement perçue, qui se manifeste par toute sorte de signes de résistance ou d'approbation ». Et, ajoutait-il, « Je n'ai pas besoin de dire les vertus irremplaçables de cette fermeture sur soi : (...) elle fonde l'autonomie d'un texte d'où l'auteur s'est autant que possible retiré, emportant avec lui les effets rhétoriques propres à manifester son intervention et son engagement dans le discours (fût-ce le simple usage de la première personne), comme pour laisser entière la liberté du lecteur »². Liberté contrôlée, si l'on peut dire, parce que la forme écrite, l'écriture littéraire notamment, « oblige le lecteur à s'arrêter sur la forme sensible

du texte, matériau visible et sonore, chargé de correspondances avec le réel qui se situent à la fois dans l'ordre du sens et dans l'ordre du sensible, au lieu de la traverser, comme un signe transparent, lu sans être vu, pour aller directement au sens »³.

Ces vertus de l'écrit et la « fermeture sur soi » qu'elle implique –ce qui ne veut, évidemment, pas dire être en coupé du monde comme certains *arm-chair sociologists*, selon l'expression qu'il reprenait souvent– n'est pas sans affinité avec elle que Bourdieu évoque dans *Sur la télévision*, « Un champ très autonome, celui des mathématiques par exemple [qui] est un champ dans lequel les producteurs n'ont pour clients que leurs concurrents, ceux qui avaient pu faire à leur place la découverte qu'ils leur présentent. Mon rêve c'est que la sociologie devienne comme ça ; malheureusement tout le monde s'en mêle. Tout le monde croit le savoir » (...) « Pour conquérir l'autonomie, il faut construire cette espèce de tour d'ivoire à l'intérieur de laquelle on se juge, on se critique, on se combat même, mais en connaissance de cause ; on s'affronte avec des armes, des instruments scientifique, des techniques, des méthodes »⁴

écrit et écriture

Bourdieu, à de nombreuses reprises, compare le travail du sociologue à celui de l'écrivain en ce que le premier comme le second tente d'exprimer ce qui jusque là reste informulé : « C'est par exemple par là que le travail du sociologue s'apparente au travail de l'écrivain (je pense par exemple à Proust) : comme lui, nous avons à faire accéder à l'explication des expériences, génériques ou spécifiques, qui, à l'ordinaire passent inaperçues ou restent informulées »⁵. Plus, comme l'analyse

¹ Il déclarait en 1993 dans un entretien avec M'hammed Sabour : « I believe I have never written a single sentence which was not, in principle, an effort to express my thinking in the most rigorous way and as exactly as possible. I believe I have never cheated in my writing ». (...) « I think that to write sociology nowadays the ordinary language is less acceptable » (Bourdieu Pierre, « Intellectuals and the Internationalization of Ideas: an Interview with M'hammed Sabour », *International Journal of Contemporary Sociology*, vol.33, 2, October 1996, p.252). Pour un témoignage de cette hyper vigilance scripturale, cf. Jean-Claude Passeron « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in Pierre Encrevé et Rose-Marie Lagrave (dir.), *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2003, pp.80-87.

² Bourdieu Pierre, *Choses dites*, op. cit., p.7. Chez Bourdieu, l'écriture est toujours associée à celle de travail et d'ascèse. Ainsi, dans *Les règles de l'art* (op. cit.), l'écriture est le résultat d'une activité pénible (« le travail d'écriture », p.22, les « affres du style », expression qu'il reprend à Flaubert, p.66, etc.) et qui produit, par la mise en forme qu'elle autorise, notamment en mettant des formes, « la dénégation qu'opère l'expression littéraire [qui] est ce qui permet la manifestation limitée d'une vérité qui, dite autrement, serait insupportable » (ce qui est, selon Bourdieu, le propre de l'écriture romanesque, « travail littéraire » s'il y en est). Et à propos de la poésie, Bourdieu parle aussi « de l'ascèse quasi mystique au travail littéraire » (Bourdieu Pierre « Le critique ou le point de vue de l'auteur » in Michel Zink (dir.), *L'œuvre et son ombre. Que peut la littérature secondaire ?*, op. cit., p.134). Enfin, présentant l'ouvrage avec Yves Winkin, réunissant plusieurs articles d'Aaron Cicourel, Bourdieu insiste sur « le style de sa pratique scientifique [de son collègue américain], celui d'un homme entier, attaché à aller jusqu'au bout de ses investissements théoriques et empiriques » et plus loin « sur la rigueur extrême qu'il s'impose à lui-même [qui] est, pour les autres, un rappel à l'ordre qui est particulièrement précieux dans un univers très exposé aux séductions ou la mondanité » (in Bourdieu Pierre et Winkin Yves, « Préface », Aaron V. Cicourel, *Le raisonnement médical. Une approche socio-cognitive*, Paris, Seuil, 2002, p.12 et 19).

³ Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art*, op. cit., p.184. Bourdieu n'hésitait pas à employer les figures de rhétorique, qui n'étaient pas que des jeux de mots, dès lors qu'elles lui permettaient de préciser sa pensée, que ce soit, entre autres, les chiasmus (« temps de la lecture et lecture du temps ») les paranomases (« fonctions fictives »), les isolexismes (« paysans empaysannés »,...), etc.

⁴ Bourdieu Pierre, *Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme*, op. cit., p.71.

⁵ Bourdieu Pierre avec Wacquant Loïc, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p.178. Il précise dans *Les règles de l'art*, « Il n'est pas de meilleure attestation de tout ce qui sépare l'écriture littéraire de l'écriture scientifique que cette capacité, qu'elle possède en propre, de concentrer et de

Pierre Encrevé, Bourdieu a inventé une nouvelle manière d'écrire en sociologie : « Il pensait qu'il fallait écrire de telle sorte que le lecteur ne puisse pas simplifier. Mais l'intrication de la théorie et de l'empirie fait qu'on est jamais dans le jargon philosophique. Génie littéraire à part, il aimait bien qu'on rapproche son écriture de celle de Proust (...). En effet, la complexité structurée de l'expérience de la réalité dont il faut rendre compte impose la complexité structurée de l'écriture »¹.

Lorsqu'il évoque les exigences qu'implique l'exercice du métier de sociologue, Bourdieu, que ce soit à propos de l'écriture ou de la position de l'observateur, c'est-à-dire d'un individu « qui cesse d'agir le social pour le penser » fait toujours référence au romancier et à la « recherche littéraire » ne serait-ce que pour montrer en quoi la recherche sociologique en diffère : à l'opposé de cette dernière, on l'a vu, la « recherche de la rigueur conduit, écrit Bourdieu, presque toujours à sacrifier la belle formule, qui doit se force et sa clarté au fait qu'elle simplifie ou falsifie, à une expression plus ingrate, plus lourde, mais plus exacte, plus contrôlée »². Mais, et plus précisément, le romancier et le sociologue ont une position commune face au jeu social, celle de l'observateur : « provisoirement placés hors du jeu social », les

condenser dans la singularité concrète d'une figure sensible et d'une aventure individuelle, fonctionnant à la fois comme métaphore et comme métonymie, toute la complexité d'une structure et d'une histoire que l'analyse scientifique doit déplier et déployer laborieusement », Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art, op. cit.*, p. 55. Sur le rapport de Bourdieu à la littérature, cf. Joseph Jurt, « Littérature et sociologie – Sociologie et littérature (de Balzac à Bourdieu) », in Bastien Clément, Borja Simon, Naegel David, *Le raisonnement sociologique à l'ouvrage, op. cit.*, pp.424-428 ; et : Macé Marielle, *Manières de lire, manières de dire*, Paris, Gallimard, 2011, pp.166-173.

¹ Encrevé Pierre, « Écriture. Changer les mots et les choses », *Les Inrockuptibles*, 323, 29 janvier-4 février 2002, p.6.

² Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie, op. cit.*, p.38. « Le souci de contrôler son discours, écrit-il, c'est-à-dire la réception de son discours, impose au sociologue une rhétorique scientifique qui n'est pas nécessairement une rhétorique de la scientificité : il s'agit pour lui d'imposer une lecture scientifique et non la croyance dans la scientificité de la chose lue –ou seulement dans la mesure où celle-ci fait partie des conditions tacites de la lecture scientifique. Le discours scientifique se distingue du discours de *fiction* – du roman, par exemple, qui se donne plus ou moins ouvertement pour un discours feint et fictif – en ce que, comme le remarque John Searle, il *veut dire* ce qu'il dit, il prend au sérieux ce qu'il dit et accepte d'en répondre, c'est-à-dire, le cas échéant, d'être convaincu d'erreur » (Bourdieu Pierre *Homo academicus, op. cit.*, p.43).

romanciers les plus conscients de la spécificité de leur pratique, dit Bourdieu se référant à Maxime Chastaing dans sa *Philosophie de Virginia Woolf*, se posent explicitement à propos du roman une question qui hante toute la pratique du sociologue : quand le romancier décrit un ivrogne est-ce la rue qui balance (point de vue de l'ivrogne) ou l'ivrogne qui titube (point de vue de l'observateur) ?³

L'écriture est, en effet, pour Bourdieu, un instrument de connaissance et pas seulement une forme d'expression du savoir : elle en détermine, au-moins pour une part, le contenu. Et d'abord et avant tout un instrument de connaissance, un instrument de pensée car l'écriture structure ce qu'on pense. L'écriture implique un contrôle logique, elle est une condition d'un discours cohérent. Dans un entretien, Bourdieu le confirmait : « Je considère qu'écrire est une démarche importante, mais le plus souvent j'ai écrit pour savoir ce que je pensais. Je ne le regrette pas. Je suis persuadé qu'on apprend beaucoup sur le sens de ce que l'on fait par le seul fait de le produire, de le porter au jour, et, naturellement, par les réactions que l'on provoque ainsi »⁴. L'écrit est aussi un instrument d'objectivation⁵, l'effet d'objectivation qui lui est liée s'accompagnant, comme pour la musique, d'une « véritable "désincarnation" de la production et de la reproduction [de l'œuvre] »⁶.

Dans l'entretien qu'il fit avec Yvette Delsaut sur la bibliographie de ses œuvres qu'elle entreprit avec Marie-Christine Rivière, Bourdieu précise l'importance de l'écriture pour le travail de

³ Bourdieu Pierre, « La théorie », (avec Otto Hahn), *VH (Victor Hugo) 101*, 2, été 1970, p.21.

⁴ Bourdieu Pierre, *Choses dites, op. cit.*, p.269.

⁵ Cf. par exemple, Bourdieu affirme que « le travail d'écriture conduit Flaubert à objectiver » (Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art, op. cit.*, p.176). Plus encore, « C'est à travers ce travail sur la forme que se projettent dans l'œuvre ces structures que l'écrivain, comme tout agent social, porte en lui à l'état pratique, sans en détenir véritablement la maîtrise, et que s'accomplit l'anamnèse de tout ce qui est enfoui d'ordinaire, à l'état implicite ou inconscient sous les automatismes du langage qui tourne à vide » (*ibid.*, p.184).

⁶ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p.124. Ce travail sur la forme implique une « discipline de vie et de travail » particulièrement rigoureuse, celle que Bourdieu exigeait de lui-même et de ceux qui lui étaient proches : « Une combinaison aussi fragile qu'improbable [qui réunit] le sens de la transgression et de la liberté à l'égard des conformismes et la rigueur d'une discipline de vie et de travail extrêmement stricte, qui suppose l'aisance bourgeoise et le célibat et qui caractérise plutôt le savant et l'érudit » (Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art, op. cit.*, p.188).

recherche lui-même : contrairement à l'usage académique qui en est fait le plus souvent (« le goût professoral du fini ») l'écrit, selon lui, permet de reprendre, de rectifier et donc de progresser. « La logique bordélique –il n'y a pas d'autre mot– de la recherche, telle que je la conçois, est faite de toute une longue suite de reprises [...]. Moi, « reprise », ça ne me fait pas penser à Kierkegaard (allusion au roman *Reprise* de Robbe-Grillet) mais à un travail de couturière. Mon travail est une éternelle reprise sans fin [...]. En fait, jusqu'aux années 80, j'ai considéré la plupart de mes publications, les articles bien sûr, mais aussi les livres, comme des brouillons [...]. Ça me donnait une très grande liberté. Je savais que je recommencerais, en mieux, en plus définitif, dans un article ou un autre livre ». Et, plus loin, Bourdieu ajoutait : « En fait, la principale vertu de la logique du « brouillon », c'est d'éviter l'effet de fermeture que peuvent produire certains textes très travaillés. Le travail définitif fait disparaître la trace du travail, au profit du définitif, du fini »¹. Il considérait chacun de ses ouvrages « comme des brouillons d'œuvres à venir plus accomplies, plus achevées »².

Il se méfiait tout particulièrement de ce qu'il appelait des « automatismes verbaux », des métaphores plus ou moins spontanées qui, selon lui, étaient la « manifestation phénoménale de schèmes de pensée inconscients ». Ce qu'il reprochait à l'usage du discours oral était les raccourcis, le recours presque inévitable au vocabulaire commun et à la philosophie sociale qui hante les mots d'usage courant et surtout les naïvetés que permet ce type d'expression supposant un interlocuteur en situation de face à face qu'il s'agit de convaincre et dont il convient de se faire comprendre au besoin en s'adaptant et en reprenant les mots ordinaires et leurs sens, c'est-à-dire pré-construits. Bref, pour Bourdieu, l'écriture participe directement de l'acte de construction de l'objet : elle est autant un instrument de penser que de communication ou de distinction³. Et quand la réalité est complexe, l'écriture ne peut pas ne pas

l'être. Ce qui est le cas de la réalité sociale. Toute construction intellectuelle suppose la constitution d'un vocabulaire théorique dans la mesure où elle consiste à faire apparaître des relations entre des phénomènes qui n'ont pas le même nom et qui, de ce fait, apparaissent comme différents⁴. « Les objets sociaux, disait-il dans un séminaire, sont déjà nommés dans le vocabulaire commun, de sorte qu'il faut détruire des mots pour pouvoir les penser »⁵.

Plus, selon Bourdieu qui était bien placé pour le savoir, « écrire de la sociologie » est beaucoup plus « difficile » qu'écrire, par exemple, de la philosophie, autant pour des raisons sociales et scolaires que proprement disciplinaires⁶ : « J'ai fait

⁴ A ce propos, Bourdieu rappelait souvent les difficultés qu'il avait rencontrées pour analyser et rendre compte des résultats de ses premières enquêtes : « J'ai dit quelque part que j'avais deux modèles conscients : Proust et Flaubert, je trouvais chez eux des moyens de mettre en perspective ce que je disais, avec des incises qui reviennent pour expliquer. J'avais constamment à dire dans ce que j'écrivais les limites de compréhension et de validité de ce que je disais. Donc il fallait trouver un style pour cela et évidemment les rhétoriques en cours en sociologie étaient complètement inadéquates » (Bourdieu Pierre, « Le sociologue et le généticien », *op. cit.*, p.333). Et de continuer : « Je me suis ainsi heurté aux gens de l'Insee qui m'apprenaient la statistique mais qui n'avaient pas la philosophie de leur pratique et qui s'en tenaient au positivisme. Et je me suis heurté aux sociologues qui, quand ils se mettaient à faire de la statistique, faisaient de l'hyperpositivisme par incompetence scientifique » (...) « J'avais constamment à dire dans ce que j'écrivais les limites de compréhension et de validité de ce que je disais. Donc il fallait trouver un style pour cela et évidemment les rhétoriques en cours en sociologie étaient complètement inadéquates » (*ibid.*, pp.332-333).

⁵ Bourdieu Pierre, *Séminaires EPHE*. C'est une constante chez Bourdieu de conseiller de se déprendre du vocabulaire ordinaire, par exemple : « Le langage ordinaire qui, parce qu'ordinaire, passe inaperçu, enferme [en effet] dans son vocabulaire et sa syntaxe, toute une philosophie pétrifiée du social toujours prête à resurgir des mots communs que le sociologue utilise inévitablement » (Bourdieu Pierre, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton/La Haye, 1968, p.37).

⁶ A propos du « plaisir de la lecture », notamment philosophique, plaisir « cultivé » s'il en est, et à ce qui est en jeu est « le souci de marquer la différence, notamment par rapport au profane c'est-à-dire le vulgaire », Bourdieu écrit : « On voit que le sens de la distinction philosophique n'est qu'une forme de ce dégoût viscéral de la vulgarité qui définit le goût pur comme rapport social incorporé, devenu nature ; et qu'on ne saurait attendre d'une lecture philosophiquement distinguée de la *Critique du jugement* qu'elle dévoile le rapport social de distinction qui est au principe de cette œuvre, tenue à juste titre pour le symbole même de la distinction philosophique » (Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p.585).

¹ Bourdieu Pierre avec Yvette Delsaut, entretien « Sur l'esprit de la recherche », in Yvette Delsaut, Marie-Christine Rivière, *Bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2002, pp.193-197.

² Bourdieu Pierre, *Choses dites*, *op. cit.*, p.270.

³ « Casser les automatismes verbaux, affirme-t-il, ce n'est pas nier artificiellement une différence distinguée qui met à distance le profane, c'est rompre avec la philosophie sociale qu'est inscrite dans le discours spontané », Bourdieu Pierre, « Le sociologue en question » (*Questions de sociologie*, *op. cit.*, p.37).

les deux ; j'ai écrit en trois jours un *post-scriptum* de *La distinction* un texte sur Kant et Derrida parce que j'ai appris à écrire comme cela à l'École Normale. Tandis qu'écrire une page de *La distinction* à partir d'un tableau statistique, ça peut prendre huit jours. Par exemple, j'ai dû réinventer complètement le langage pour commenter les tableaux statistiques. Je dis toujours « tend à » et je sais que dans les traductions, on fait disparaître « tend à ». Mais « tend à » ça veut dire que ce n'est pas un déterminisme, c'est une tendance statistique »¹. Il n'est pas jusqu'à la restitution des entretiens qui ne suppose, selon Bourdieu, un travail de réécriture² voire même « un travail d'écriture (c'est Bourdieu qui souligne) qui est indispensable pour concilier des objectifs doublement contradictoires : livrer tous les éléments nécessaires à l'analyse objective de la position de la personne interrogée et à la compréhension de ses prises de position, sans instaurer avec elle la distance objectivant qui la réduirait à l'état de curiosité entomologique ; adopter un point de vue aussi proche que possible du sien sans pour autant se projeter indûment dans cet alter ego qui reste toujours, qu'on le veuille ou non, un objet, pour se faire abusivement le sujet de sa vision du monde »³.

¹ Bourdieu Pierre, « Secouez un peu vos structures », in Dubois Jacques, Durand Pascal et Winkin Yves, *Le symbolique et le social*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2005, p.332

² Comme c'était, par exemple, le cas des entretiens dont des extraits ont été publiés dans *La distinction*, qui visaient « à recenser, aussi systématiquement que possible, les traits les plus significatifs de chacun des styles de vie que l'analyse de l'enquête, à ce moment déjà très avancée, avait permis de dégager. La restitution tendait moins à rapporter les propos que de « rendre immédiatement sensible, en la portant à sa plus haute intensité par le resserrement du discours que permet un usage alterné du style direct, indirect ou semi-direct, la figure concrète de cette totalité systématique, le style de vie, que l'analyse statistique brise dans les opérations mêmes par lesquelles elle la porte au jour » (Bourdieu Pierre, *La distinction*, op. cit., p.310).

³ Bourdieu Pierre (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1998, [1993], p.11. Dans le chapitre des *Règles de l'art*, « Comprendre le comprendre » qui n'est pas sans écho à celui qui porte presque le même titre (« Comprendre ») dans *La Misère du monde*, Bourdieu analyse « les conditions de la lecture pure », celle qu'il attribue au « lecteur cultivé », « celui qu'appellent les œuvres pures » et qui est, selon lui, « le produit des conditions sociales d'exception qui reproduisent (*mutadis mutandi*) les conditions sociales de leur production (en ce sens, l'auteur et le lecteur légitime sont interchangeable) ». *L'Einfühlung*, ajoutait-il, n'est rien d'autre qu'« une complaisance narcissique », comprendre impliquant de ressaisir une nécessité, une raison d'être, en reconstruisant, dans le cas particulier d'un auteur particulier, une formule génératrice, dont la connaissance permet de reproduire, *sur un autre mode*, la

On ne saurait oublier de mentionner le plaisir que Bourdieu avait d'écrire, malgré toutes les difficultés qu'il pouvait éprouver parfois à le faire de la manière qu'il exigeait : trouver la formulation adéquate, que ce soit celle d'un titre ou d'une argumentation complexe qui l'obligeait à des phrases longues dont le déroulement difficile à suivre, « phrases compliquées » lui disait-on ; à quoi il rétorquait que la réalité était compliquée et qu'il ne s'agissait pas, pour un sociologue, de la simplifier pour des raisons de style⁴. A ce propos, Jacques Dubois analyse ainsi le style de Bourdieu : « Dans ses détours, la phrase produit en duplicata ce qui se donne pour le mouvement même de la pensée avec sa dialectique sinueuse, ses détours, ses paradoxes, ses retournements du pour au contre. Mais, ce faisant, elle procure tout aussi bien un équivalent de ce qui fait la complexité du réel et donne à percevoir le caractère foncièrement relationnel de la réalité sociale. De là, ces syntaxes étoilées qui, jouant des parenthèses et d'incidentes, de l'essayage des termes et des épithètes en série, de bifurcations brusques et de symétries soutenues, créant un outillage verbal où plusieurs réalités se pensent de façon concomitante »⁵.

la force persuasive de l'oral

Éditer les cours de Bourdieu pose aussi le problème du rapport scolaire à ses ouvrages, problème qui n'a cessé de le hanter, comme en

production même de l'œuvre » (Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art*, op. cit., p.492 – c'est Bourdieu qui souligne –).

⁴ Jean-Claude Passeron, co-auteur de plusieurs ouvrages avec Bourdieu, rappelle les dures négociations qu'il avait eu à ce propos avec Bourdieu et qu'impliquait ce qu'il appelle leur « écriture conjointe » et qui tenaient, selon lui, aux spécificités des sciences historiques : « Dans les sciences historiques où les mots, les concepts et les schèmes de l'énonciation théorique, écrit-il, sont d'un usage moins strictement codé que dans une science « paradigmatique » ou formalisée et où les « énoncés de base » sont impossibles à « protocolariser » dans des formes de constat réitérables « toutes choses étant égales par ailleurs », j'ai ainsi découvert à l'occasion de la longue négociation pied à pied (tantôt plaisante, plus souvent épuisante) avec Bourdieu, sur les mots et les tournures à laquelle oblige l'écrit conjoint, que dans nos disciplines, en choisissant un langage théorique plutôt qu'un autre, ou on ne parle plus des mêmes choses » (Passeron Jean-Claude, « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in Encrevé P., Lagrave R.-M., *Travailler avec Bourdieu*, op. cit., p.85.

⁵ Dubois Jacques, « Passion double. Proust et Bourdieu », in G. Mauger (ed.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, op. cit., p. 608.

témoignent les préfaces et avant-propos des recueils des « transcriptions de [ses] discours oraux destinés à des non spécialistes »¹. Le cours sur l'État ne pouvait donc pas être édité comme un texte quelconque, ce à quoi il tend à se réduire s'il est seulement transcrit, devenant du même coup un discours formel, sans fonction : abstrait, dépouillé si l'on peut dire, de ses conditions de production et d'élocution, il est transmué en un texte comme épuré, impersonnel et se donnant à être déchiffré dans sa logique interne par un lecteur, ignorant le plus souvent tout de l'auteur et du contexte dans lequel ce dernier est intervenu. Cependant, à l'inverse des discours dont la transcription détruit la logique même du discours parlé, comme celui des catégories populaires analysé par Yvette Delsaut², la restitution de ce dont la communication orale peut faire l'économie est en ce cas relativement faisable. Tout ce qui est inscrit dans la situation où les cours étaient prononcés, les informations préalables que détenaient les auditeurs, qui venaient volontairement et, en général, en connaissance de cause, les éléments d'interprétation que fournissaient les intonations, les rythmes d'élocution, les gestes, les mimiques de Bourdieu, nous étaient connus parce que nous y avions assisté et que les différents codes non verbaux qu'il utilisait dans de telles circonstances nous étaient familiers.

Bourdieu écrivait dans son avant-propos à *Choses dites* : « La vertu majeure de l'échange oral est avant tout liée au contenu même du message sociologique et aux résistances qu'il suscite. Nombre de propos présentés ici ne prennent tout leur sens que si l'on se réfère aux circonstances dans lesquelles elles ont été prononcées, au public auquel ils ont été adressés. Une part de leur efficacité résulte sans doute de l'effort de persuasion destiné à surmonter la tension extraordinaire que crée parfois l'explicitation d'une

vérité refusée ou refoulée »³. De sorte que la transcription qui, comme il le rappelait, est toujours une traduction, même dans le cas de la communication savante où la logique du discours parlé est la plus proche de celle du discours écrit, elle pouvait être la moins infidèle possible. En effet, la transcription peut toujours être un détournement de sens car la définition du dicible et de l'écrit n'est pas la même. « Transcrire, disait-il, c'est inévitablement objectiver l'oral par l'écrit, c'est en transformer l'objet ». Et si, à nos yeux, l'adaptation d'un discours à l'autre ne rencontra pas un obstacle dirimant, c'est peut être que Bourdieu avait lui-même fait un bout du chemin mais à l'envers si l'on peut dire, passant de ses notes et des différents documents écrits sur lesquels il s'appuyait, au style parlé, jouant de tout ce qui est associé à la parole, mais, autant que possible, dans les limites de ce qu'il avait fixé par écrit, même lorsqu'il improvisait⁴. De sorte que l'édition du cours sur l'État s'apparentait au traitement paradoxal auquel procède, selon Yvette Delsaut, « La mise en scène théâtrale des entretiens de *La misère du monde* [qui] opère finalement une étrange transmutation, en redonnant un statut oral à un texte écrit [en l'occurrence quasi écrit ou prêt à être écrit et donc à être transcrit], qui est déjà lui-même le résultat d'une première transmutation en sens inverse »⁵.

Cependant, le propos de Bourdieu n'était pas de faire de la sociologie pour le simple plaisir d'en faire ou de l'enseigner, mais pour susciter chez ses interlocuteurs ou ses lecteurs une propension sinon à en faire eux-mêmes, du moins à adopter « l'attitude compréhensive qui est celle du sociologue en leur fournissant les éléments d'informations indis-

¹ Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, op. cit., p. 7.

² Yvette Delsaut, « L'économie du langage populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, juillet 1975, pp. 33-40. Cette dénaturation du langage populaire intervient dès le recueil du discours lui-même, la mémorisation, et, plus généralement la communication étant avant tout infradiscursive dans la classe ouvrière : et les « forcer à se mettre en mots laisse échapper ce qui en fait la caractéristique essentielle : que recueille le sociologue (ou le cinéaste) quand il enregistre le parler des ouvriers, si ce n'est un discours dont il ignore (dans tous les sens du terme) les règles tacites de construction et qui semble toujours se situer entre l'association d'idées et l'enchaînement verbal ? », Y. Delsaut, *Reprise. Cinéma et sociologie*, Paris, Raisons d'agir, 2010, p. 310.

³ Bourdieu Pierre, *Choses dites*, op. cit., p. 9.

⁴ Bourdieu n'entretenait pas un rapport fétichiste à la transcription de ses propos qu'il pouvait, quand il en avait l'occasion, corriger *a minima* – c'était souvent le cas de ses séminaires ou de ses cours, sauf quand les formules orales lui semblaient trop confuses ou inutiles – ou reprendre avec plus de précaution certains de ses entretiens qu'il savait devoir être publiés, sous forme de livres ou dans des revues ou journaux d'une certaine renommée, l'enjeu étant de se faire comprendre au mieux par le public visé en contrôlant au plus près le texte et les conditions de sa publication. Au contraire de Barthes pour qui la scription était une « trappe », un « embaumement », un « momification », toutes les formes d'écriture comme toutes ses prises de parole publique étaient au service de ce qu'il concevait comme un combat : la reconnaissance de la sociologie comme instrument de connaissance. Cf. R. Barthes, « De la parole à l'écriture », *La Quinzaine littéraire*, 1, mars 1974, rééd in *Œuvres complètes*, T. 4., op. cit., pp. 537-541.

⁵ Y. Delsaut, *Reprise. Cinéma et sociologie*, op. cit., p. 145.

pensables »¹, comme il le disait à propos de ce qu'il avait cherché à faire dans *La misère du monde* en publiant des entretiens précédés d'une introduction livrant au lecteur les données biographiques et contextuelles devant permettre à ce dernier de les entendre, au double sens. Car, pour Bourdieu, faire de la sociologie n'était pas seulement une opération de penser, c'était aussi et surtout une manière d'agir tant sur le monde social que sur soi – Bourdieu parlait d'« exercice spirituel »² – et ceci grâce au travail qu'implique le « métier de sociologue » :

« C'est comme cela, affirmait-il dans la même interview, que je définirai l'utilité de mon livre (il s'agissait des *Règles de l'art*) : c'est une provocation au travail et un programme de recherche. »³

Et c'était bien de cela qu'il s'agissait aussi dans ses cours, notamment ceux sur l'État⁴.

¹ Bourdieu Pierre, « Le sociologue et le généticien », *op. cit.*, p.274. On le sait, Bourdieu ne pouvait concevoir la recherche sociologique sans qu'elle ne contribue à la transformation de l'« ordre social » et ceci dès ses premiers travaux en Algérie : « Je voulais, déclarait-il, être utile pour surmonter mon sentiment de culpabilité d'être simplement un observateur participant dans cette guerre consternante [celle d'Algérie]. Mon intégration plus ou moins heureuse dans le champ intellectuel est peut-être à l'origine de mes activités en Algérie. Je ne pouvais me contenter de lire les journaux de gauche ou de signer des pétitions, il fallait que je fasse quelque chose en tant que scientifique », cité in Patrick Champagne, « Sur la médiatisation du champ intellectuel », in L. Pinto, Gisèle Sapiro, P. Champagne (dirs), *Pierre Bourdieu sociologue*, Paris, Fayard, 2004, p. 454.

² Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1998[1993], p. 1406. « Ce qu'il faudrait divulguer, disséminer, précise Bourdieu, c'est le regard scientifique, ce regard à la fois objectivant et compréhensif qui, retournée sur soi, permet de s'assumer, et même de se revendiquer, de revendiquer le droit à être ce qu'on est », Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 42. Bourdieu explicitait à ce propos, lors d'un échange avec Jacques Maître, la difficulté de parvenir à rompre avec ce qu'il appelle la « bonne conscience scientiste » ... « dire ajoutait-il, que l'entretien est un exercice spirituel, ça m'a coûté... j'ai toujours pensé ça, toujours senti ça. Mais il y avait une espèce de refoulement positiviste : un questionnaire doit être rigoureux, objectif, la neutralité, pas d'investissement... Tu [Jacques Maître] as dû connaître aussi cette sorte de masochisme, identifié à la vertu professionnelle. Il a fallu que j'arrive à mon âge, et que j'aie un peu plus de culot social pour être capable de faire cette transgression ». « Avant-propos dialogué avec Pierre Bourdieu » in Jacques Maître, *L'autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Economica, 1994, p. XVIII.

³ Bourdieu Pierre, « Le sociologue et le généticien », *op. cit.*, p. 287.

⁴ En outre, Bourdieu était convaincu que « La sociologie a des effets politiques considérables dans la mesure où – pour dire les choses extrêmement simples – elle élève la conscience... Elle est peut-être une des seules défenses réelles contre la

« On ne peut faire progresser la science sociale, écrivait-il dans *La distinction*, et la répandre qu'à condition de *forcer le retour du refoulé* en neutralisant la neutralisation, en niant la dénégation sous toutes ses formes, dont la moindre n'est pas la déréalisation par la radicalisation hyperbolique de certain discours révolutionnaire. Contre le discours ni vrai ni faux » (...) « Il ne suffit pas de démontrer, il faut montrer, des objets et même des personnes, faire toucher du doigt – ce qui ne vaut pas dire montrer du doigt, mettre à l'index – et faire entrer dans un bistrot populaire ou sur un terrain de rugby, sur un terrain de golf ou dans un club privé, des gens qui, accoutumés à parler ce qu'ils pensent penser, ne savent plus penser ce qu'ils parlent. »⁵

Paradoxalement, l'apport le plus important de la publication des cours est peut-être ce que l'écrit, tel que le pratiquait Bourdieu, tend à gommer. Il suffit de considérer son dernier cours, celui sur la *Science de la science et réflexivité* qu'il a publié lui-même, pour saisir ce qu'il effaçait des transcriptions littérales de ses discours parlés, à savoir :

« Les répétitions et les récapitulations liées aux contraintes de l'enseignement (comme la division des leçons) et aussi certains passages qui, sans doute justifiés à l'oral, me sont apparus, à la lecture, peu nécessaires ou déplacés ». (...) « J'ai essayé, concédait-il, de rendre ce qui est un des effets les plus visibles de la demi-improvisation, c'est-à-dire des excursus plus ou moins éloignés du thème principal du discours en les transcrivant en petits caractères »⁶.

Il faudrait faire l'analyse précise de toutes les formes de lissages par les convenances et conventions de la rhétorique propre à l'intelligibilité

violence symbolique, dans la mesure où elle offre les armes pour rompre avec cette sorte d'accord immédiat des structures mentales et des structures sociales qui est le fondement de cette violence », « Questions à Pierre Bourdieu », in G. Mauger, L. Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales*, *op. cit.*, p. 322. En effet, selon Bourdieu, le dévoilement des conditions de l'efficacité des lois contribue à détruire la croyance en leur légitimité.

⁵ Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, pp. 596-597. (C'est Bourdieu qui souligne). Bourdieu écrivait à propos du rapport au monde qu'entretenait Aaron Cicourel ce qui peut s'appliquer tout autant à lui et qu'il s'efforçait de transmettre. « Le rapport au monde est concret, physique, réaliste, il ne peut être question d'énoncer une proposition sans l'ancrer dans une expérience personnelle forte : il faut qu'il voie, touche, respire ce qu'il étudie », Bourdieu Pierre et Y. Winkin, « Préface », A. Cicourel, *Le raisonnement médical. Une approche sociocognitive*, *op. cit.*, p. 14.

⁶ Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 8.

scripturale et des impératifs de la lisibilité, de ce qui relève du style parlé auxquels procédait Bourdieu¹. De cette parole dont il avait montré à quel point elle constitue, comme l'hexis corporelle dont elle participe pleinement, une dimension immédiatement sensible de la personne, personne dont, on le sait, il haïssait l'ostentation sur le plan moral et la mystification sur le plan scientifique, sans parler des exhibitions médiatiques qui frisaient, à ses yeux, l'imposture tant intellectuelle que politique. Au contraire, l'édition des cours sur l'État a tenté de restituer ce qu'on peut appeler, faute de mieux, cette présence et, ceci, ni par vénération du maître ni par fétichisme de la parole, ou encore par on ne sait quel culte de l'exactitude, mais parce qu'elle favorise très directement la compréhension de son discours et, ce qu'il souhaitait par dessus tout, la transmission de sa manière de faire de la sociologie et que, sans doute, par vraie pudeur et vraie modestie, il n'osait faire lui-même complètement.

S'il est vrai que l'écrit permet un meilleur contrôle de la démarche réflexive tant de la part de l'auteur que du lecteur, grâce notamment à la relecture qu'elle autorise, la transmission orale de la connaissance scientifique n'en est pas pour autant impossible dès lors que les conditions sociales et pédagogiques sont réunies comme c'était, par exemple, le cas, des séminaires de recherche entre les membres du Centre de sociologie européenne et, dans une moindre mesure, de ceux que Bourdieu faisait devant les doctorants à l'EPHE puis à l'EHESS². La communication orale telle que la pratiquait Bourdieu aussi bien dans ses entretiens, ses conférences ou ses séminaires que dans ses cours, devait permettre, selon lui, « non seulement [de] faire comprendre, ou prouver, mais [de] faire éprouver, ressentir et vaincre aussi les routines, ou lever des résistances »³. L'oral peut, en effet, et Bourdieu y était très sensible, avoir un impact plus fort que l'écrit, une force persuasive plus grande parce que plus suggestive, au risque, on l'a vu, d'être régressive.

¹ A la manière, par exemple, de Patrick Boucheron sur les différents états des écrits de Georges Duby (brouillons, transcriptions, tapuscrits, publications), cf. « La lettre et la voix : aperçus sur le destin littéraire des cours de Georges Duby au Collège de France, à travers le témoignage des manuscrits conservés à l'IMEC », à paraître.

² Cf. la présentation qu'en fait Patrick Champagne in Bourdieu Pierre, *Séminaires EPHE*, à paraître.

³ Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p.101.

Car la parole livre plus immédiatement les intentions sous-jacentes, le rapport à l'objet, aux auteurs, bref les modalités de la pensée, si l'on peut dire parfois plus significatives que le contenu du propos tel qu'il est réduit à l'écrit et par l'écrit, cet « engagement direct, charnel, du corps dans la signification », comme l'écrivait Roland Barthes⁴. Mais, de ce fait, même l'expression orale, à ses yeux, n'était pas toujours légitime, car jouant sur tous les modes de réception, intellectuels mais aussi physiques (la voix enjouée notamment – le timbre, l'inflexion, la modulation, l'accent, etc. –, le rire franc, plus généralement, ce qu'on entend par le charme) et affectifs, que l'écrit, compte tenu de ses propriétés à la fois techniques et sociales, tend à neutraliser. En plus, l'écrit fixe la pensée, lui donne une dimension comme intemporelle et accentue la recherche, presque inévitable grâce aux relectures et aux corrections d'après coup qu'il permet, de la cohérence logique du discours, logique qui peut être une mise en forme plus rhétorique que scientifique, donnant un air de « fini » et de « définitif » à ce qui, par définition, ne peut l'être⁵.

redonner voix par l'écrit

Même dans les conditions quelque peu liturgiques dans lesquelles se déroulaient les cours au Collège de France, notamment dans le grand amphithéâtre Marguerite de Navarre, il utilisait toutes les ressources de la transmission orale, mode de transmission qui accorde une grande place aux qualités d'expression du locuteur et qui multiplie la force convaincante du propos surtout lorsque l'interaction est harmonieuse avec l'auditoire, ce qui était le cas, avec Bourdieu. C'est dire la particularité de cette forme de communication où les propriétés de la personne jouent tellement qu'aucun autre moyen, fut-il l'enregistrement vocal et même audiovisuel, ne peut restituer totalement. Car, « Parfois, confiait Bourdieu, l'essentiel de ce que dit un texte ou un discours, c'est ce qu'il ne dit pas. C'est la forme dans laquelle, il le dit, c'est l'interaction (...) qui est une des médiations entre la lecture, cet acte très abstrait d'intellection, et le corps.

⁴ R. Barthes, *Le lexique de l'auteur*, Paris, Seuil, 2010, p.82.

⁵ Le discours écrit est en effet « répétable et réversible, détaché de la situation et prédisposé par sa permanence à devenir objet d'analyse, de contrôle, de confrontation et de réflexion », Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, op. cit., p.215, n.9.

note de travail à propos de la transcription, par Pierre Bourdieu – encadré 2 |

« Juin 1991. Ahmed X » *Revue de littérature générale*, 2, 1996, POL, 2.)

Essayer d'établir un « modèle » de transcription (cf. entretien Ahmed et Denis) :

- Ton, intonation. Très important - commande souvent le sens même de la phrase. Dit toujours quelque chose d'essentiel sur le rapport à la chose dite - ex. ton de l'évidence-qui-prend-à-témoin de Ahmed et Denis.

- Prononciation.

- Silences - parfois très longs et occupés en fait par d'autres manifestations symboliques non enregistrées par le magnéto (tapotements du doigt, regards, etc.).

Faut-il ponctuer? Une virgule peut changer tout le sens. L'absence de ponctuation rend difficile à comprendre.

Faire une transcription phonétique ? Serait inintelligible pour le lecteur. Et puis que veut dire l'idéal positiviste de la fidélité littéraire ?

En fait la bande n'enregistre qu'une faible partie de l'échange. Elle ignore tous les signes de la communication non verbale : gestes, expressions du visage - regards, sourires, hochements de tête, etc. (parfois notés, mais jamais parfaitement). Elle omet surtout tout ce que moi, l'enquêteur, j'éprouve pendant l'entretien et qui s'exprime dans mon comportement : mon émotion, indignation, tendresse, révolte partagée (bien que je ne puisse le dire sans être suspect de démagogie populiste, je pense que c'est sur la base d'une sorte d'identification naïve, rendue possible par mon expérience passée d'ado difficile et en difficulté que j'ai pu me trouver de plain-pied avec eux sans faire semblant). Cette émotion s'exprime et elle a contribué à déterminer ce que mes interlocuteurs ont dit (côté « pousse au crime » de certaines de mes interventions qui a choqué...).

La transcription littérale risque d'être inintelligible, en tout cas pas très « littéraire » (alors que je voudrais que ces témoignages soient lus avec l'attention qu'on accorde aux choses « littéraires » - sans prétendre en rien faire de la « littérature »).

Et surtout, danger d'« épingler ». Par exemple : j'entends « j'y dis ». Faut-il écrire « j'y dis » ? Convention employée par la mauvaise littérature pour marquer le parler populaire. Bien sûr, je puis transcrire mes interventions de la même manière : iront ou j'ai pas fait. Ça risque de ne pas faire disparaître l'effet de stigmatisation (et de l'attirer aussi sur moi ! alors que nous parlons tous comme ça...).

De même, faut-il marquer les silences, parfois très longs, au risque d'enfoncer, en faisant sentir la difficulté extrême à s'exprimer?

..... = *silence*

En hochant la tête ton du constat

Ahmed - A i s'en fout' les profs

PB - I s'en fout'.....

.....
.....

la voix monte

Ahmed - Dans not'cité y a personne qui va à l'école hein

PB - Tu veux dire quoi.....qui.....en

Ahmed - Les plus vieux quoi

PB - Oui c'est ça

Ahmed - Les plus vieux

PB - Il y en a aucun ni qui va au lycée ni qui va à la fac y en a aucun ou dans une grande école..... aucun aucun

en prenant Denis à témoin

Ahmed - Si y en a deux trois.... sinon le reste y travaillent le reste y sont en cabane puis.....

PB - Oui en cabane chômeur ou au travail.....
.....
.....

Et.....pardon vas-y.....

Denis - D'accord

PB - Vas-y vas-y j'sais pas tu allais dire quelque chose.....
.....

tu as pas pensé à faire du sport parce que jsais pas tu es costaud jsais pas c'est une manière de....

Ahmed - On en a fait hein du sport c'est pas intéressant.... on a pas le temps et tout.....

PB - Pourquoi pas le temps t'avais beaucoup de choses à faire.....
.....
.....

Ahmed - [On faisait] des conneries

PB - Ah c'est ça oui.....mais quoi par exemple.....
.....
.....

tu peux dire hein vraiment je suis pas je suis pas de la police.....
si tu parles vraiment.....je peux te l'écrire
.....t'as pas besoin de.....

Ahmed - Ah on volait et tout hein.....
..... mais ça ça dure qu'un temps aussi

PB - Oui mais c'est à moitié pour jouer.....

PB - Pour le.....pour le jeu quoi

Ahmed - C'est un loisir

PB - Oui

Ahmed - Quand on s'emmerdait ben on y allait

PB - Oui c'est ça.....mais quel genre de petites conneries... des trucs ou des grosses conneries

Ahmed - Pour nous on était jeunes encore à cet'[époque]

PB - Mais quel âge.....12.....

Ahmed - [?]

PB - 12-13 ans des trucs comme ça

Ahmed - Des bonbons des gâteaux

PB - Oui c'est ce.....

Ahmed - Du parfum et tout.....
..... mais les plus vieux y prenaient de l'alcool.....

PB - Oui c'est ça oui.....

Ahmed - C'est à cause de ça qu'ils ont détruit plein *avec ses*

Ahmed fait un mouvement pour parler - s'arrête - regarde son copain qui esquisse un mot et s'arrête

interrogatif

rougit en regardant son copain

Wouih ! (avec une sorte de rire)

interrogatif

tapote un rythme de batterie

ongles sur la table

de mecs.....l'alcool et puis la drogue.....

PB - Et puis quand il y a rien d'autre à foutre ça secomprend.....
.....

voix qui monte hochement de tête : défi

Ahmed - Puis même pour les sorties en boîte ici là dans les environs un.....comme moi i rent' pas hein.....les Arabes i rent' pas hein.....alors le soir qu'est-ce qu'on fait quand eux i rent'.....
.....c'est l'bordel.....
.....

PB - Et même si tu es avec lui (son copain)

Ahmed - A lui i rent' pas lui si je rent' pas i rent' pas

PB - Oui d'accord mais lui on le laisse passer et toi on t'arrête

memm desfillin habitchué

Ahmed - Voilà.....plusieurs fois même hein même avec des filles hein.....On a dja essayé avec des filles ben.....devant tou' lmonde i disent non t'es pas habitué ou ben t'es pas client

PB - Pff.....C'est dégueulasse hein....et puis ils ont pas

le droit hein

Ahmed - Ouais en fin de compte pour t'habituer i faut y aller au moins une fois hein
.....
.....

I comprennent pas j'sais pas qu'est-ce qu'ils ont

murmuré voix qui tombe ton de la confiance se rapproche de moi en parlantmurmuré à peine audible (imite inconsciemment son ton)

PB - C'est vraiment dégueulasse ouiça ça ça ça...faitça révolte ça on a envie de
Oui.....

dit très vite en rougissant regarde Denis

Ahmed - Oui çac'est énervant à force
.....
.....

interrogatif

PB - Oui ça t'est arrivé là à tous les deux vous y allez à toi on te laisse passer et lui on l'arrête

Ahmed et Denis - Houi houi houi

difficile de distinguer les voix et les accents

Denis (?) **Ahmed** (?) - Beaucoup de fois [inaudible] ca
.....
.....

PB - Comment tu dis

Denis - Beaucoup de fois on nous a fait ca.....
.....
.....

PB - Et toi tu gueules tu dis pourquoi et i disent rien

murmure en se tournant vers Ahmed

Denis - Qu'est ce que j'vais dire h.....

PB - Ben rien tu peux rien dire

Murmurer (imite)

fort

pô

*inintelligible à première écoute
dois réécouter plusieurs fois*

murmure

*se regardent en haussant
les épaules avec un sourire*

Denis - J'peux rien dire hein

Ahmed – Si.....quand c'est des filles peuvent
Parler.....

PB - Hein

Ahmed - Quand c'est des filles peuvent parler les
Filles.....ouais c'est mon mec i est avec moi et tout
même ça ça marche pas quand même

PB - Même ça ça marche pas.....c'est
incroyable.....

Ahmed - On a dja essayé plein d'fois

PB - Mais où ça c'est quoi comme endroit ça

Ahmed - C'est au Fleury et tout là ou à la Poudrière (?)
[?] la Poudrière au début [??] j'entrais JAMAIS. [Après t'es
habitué ou] faut être habitué

Denis - I rentrait jamais peut pas être habitué

PB - Bien sûr bien sûr c'est incroyable ça

Denis - [???] c'est c'qu'on leur disait au moins qu'y entre
comme ça sera habitué

.....
..... [soupir]

PB - Mais on peut porter plainte dans ces cas-là mais tu
parles à quoi ça sert

Ahmed - C'est du temps perdu hein

PB - Et puis les flics y sont un peu aussi.....
.....

Ahmed - Ben même les flics plusieurs fois y sont
venus dans notre cité hein une fois tu t'rappelles
quand ils ont mis la bombe lacrymogène.....

Denis – Ouais.....

PB - Pourquoi ça

Ahmed - Ben le.....on était dans l'entrée y avait un
gars y voulait se suicider ou 'sais plus
quoi.....

PB - Ah oui

Ahmed - Pi eux y sont venus après les kefs(en
riant) la police

PB - Oui oui (en riant) [inaudible]

Ahmed - En descendant y a un de nous qui a crié ouais
mort aux vaches.....y sont remontés, pi y nous ont
cherchés y nous ont cherchés pi nous on parlait pas (pô)
... pi près y nous ont dit bandes de lâches et pi y sont
partis.....tout le monde touttous
ceux qui étaient entrés y zont sifflé y sont revenus y zont
mis du lacrymogène y sont partis
..... on s'est sauvés.....

Je pense que la manière de parler, ajoutait-il,
intervient dans ce qui est dit, peut-être par l'effet de

croissance qu'elle produit¹⁴³. « Jusqu'où peut-on

traduire ? », s'interrogeait l'ethnolinguiste Ruth Finnegan pour qui la transcription des contes qui sont seulement parlés et non écrits s'apparentait moins à une traduction qu'à une trahison ?¹⁴⁴

Comment redonner voix par écrit ? Comment restituer l'oralité d'un discours, le ton, l'élocution, alors que la transcription l'en dépouille nécessairement ? « La voix n'est pas réductible au phonique, car l'énergie qui la produit engage aussi le corps vivant avec son histoire »¹⁴⁵. Bourdieu s'est aussi interrogé sur ce point, notamment dans le dernier chapitre « Comprendre » de *La misère du monde*¹⁴⁶. Il rappelait que la mise en écrit, fut-elle la plus littérale, était déjà une interprétation, qu'elle ne se réduisait pas à une opération mécanique de transcription et qu'il fallait utiliser toute la pragmatique de l'écriture pour trouver les équivalents de la transmission orale. « Transcrire, déclarait-il, c'est nécessairement écrire, au sens de réécrire ». Même toutes les techniques de la transcription, fussent-elles la translittération ou la littéralité, ne peuvent redonner ce qui fait la spécificité de l'expression orale, ce qu'on appelle la présence mais aussi l'ambiance, bref le contexte de l'énonciation et de la réception et que l'écriture abstrait au double sens de retirer et de conceptualiser¹⁴⁷.

¹⁴³ « La lecture : une pratique culturelle. Débat entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier », in Roger Chartier, *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 2003 [1985], p. 305.

¹⁴⁴ Ruth Finnegan, « Foreword », Veronika Görög-Karady, *Genres, Forms, Meaning, Essays in African Oral Literature*, JASO, Oxford, 1982.

¹⁴⁵ Henri Meschonnic, « L'oralité, poétique de la voix », in Nicole Revel et Diana Rey-Hulman, *Pour une anthropologie des voix*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 87.

¹⁴⁶ Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde, op.cit.*, pp. 1389-1449.

¹⁴⁷ Dans sa « Note de travail à propos de la transcription » écrite par Bourdieu à l'occasion de la publication de la version « originale » d'un des entretiens que Bourdieu avait faits avec des adolescents publiés après avoir été retouchés pour être lus dans *Actes de la recherche en sciences sociales* (« L'école et la cité », 91/93, mars 1992, pp. 86-96), il énumère ce que cette opération transforme, que ce soit par l'incapacité de l'écrit à restituer le « ton » selon lequel est tenu le propos et qui « commande souvent le sens de la phrase » et « dit toujours quelque chose d'essentiel sur le rapport à la chose dite » (« ton de l'évidence – qui prend à témoin »), ou les silences « parfois très longs et occupés en fait par d'autres manifestations symboliques non enregistrés par le magnéto (tapotements du doigt, regards, etc.) », « Juin 1991. Ahmed X », *Revue de littérature générale*, 2, 1996, POL, 2. Yvette Delsaut analyse dans son ouvrage le travail de « dépouillement » de ce qui constitue « l'appropriation » des entretiens rendu nécessaire pour une part, par les logiques de la publication, notamment « l'obligation

C'est évidemment le contexte de la prise de parole mais c'est aussi et particulièrement tout ce qui tient à ce qu'il y a de corporel dans la communication orale qui est perdu dans le passage de l'oral à l'écrit, la voix, son timbre, son « grain », ses modulations et ses intonations – le « son des paroles », la « couleur de la voix » – le débit, les silences, la diction, les gestes et les mimiques, bref, la vivacité, qui accompagnent le discours et qui font de l'oral un mode d'expression totale, impliquant le corps – « la chaire de la voix » – et qui expose du même coup le locuteur à toutes les imperfections que l'écrit permet de corriger ou, plutôt, oblige à corriger¹⁴⁸ : tous les « trucs », comme disait Bourdieu, de la langue orale, les chevilles verbales, les incisives, les tics de langage qui sont utiles dans la communication orale, et, plus particulièrement, les effets de relance et d'insistance, les répétitions didactiques, l'humour voire la malice et l'ironie qui sont nécessaires dans la communication pédagogique mais qui rendent parfois illisible le discours une fois écrit, sans parler des redites, des phrases interrompues et prolongées par des gestes, des silences, des sourires, des regards, tous ces implicites de la familiarité chaleureuse entre interlocuteurs, qui ne se réduisent pas à des scories et à ce que les grammairiens appellent le « langage familier ». Bref, se trouve comme estompée la force émotionnelle attachée à la personne – ce qui est de l'ordre de l'affect – et que les standards de la rhétorique tendent à effacer¹⁴⁹.

Ce qui fait que, comme le disait une des auditrices de Bourdieu – « Quand je vous lis, je ne

d'intelligibilité rhétorique » (...) « pour en faire un objet adapté au support écrit », cf. Y. Delsaut, *Reprise. Cinéma et sociologie, op. cit.*, pp. 123-125.

¹⁴⁸ Monique de Saint Martin rappelle à ce propos que Bourdieu était très attentif à « la réalisation et à la transcription des entretiens, rappelant alors la nécessité de prendre en compte les nombreux silences, plus ou moins gênés, les hésitations, les dénégations, les sourires ou les rires, les innombrables euphémismes, ... » M. de Saint Martin, « Le sens du terrain et la pratique de la recherche », in G. Mauger (textes rassemblés par), *Rencontres avec Pierre Bourdieu, op. cit.*, p.72.

¹⁴⁹ On peut regretter qu'il ne soit pas socialement possible de suppléer aux insuffisances imposées par les conventions littéraires au discours scientifique, d'indiquer les hésitations, les gestes, mais aussi, comme sur les partitions musicales, les silences, les repos, les changements de rythme, ou, comme dans les pièces de théâtre, les didascalies sur les conditions de l'énonciation, les précisions concernant le ton, la manière et, plus généralement, ce qu'on appelle le « sentiment » avec lequel est dit (ou doit être dit), tel propos. Cf. Michel Butor, *Répertoire III*, Paris, Minuit, 1968, p.394.

comprends rien, mais quand je vous entends, je comprends tout » –, la communication orale paraît plus facile car prenant mieux en compte ce qui tient à la situation où elle opère. Tout le problème étant cependant de savoir ce que l'on comprend et ce qu'on appelle comprendre, enfin et surtout, ce qui est attendu – et par qui – de quelqu'un qui déclare comprendre¹⁵⁰. Bourdieu s'est également et à plusieurs reprises prononcé sur ce point¹⁵¹. Le décalage stylistique entre ses textes écrits et ses interventions orales, on le sait, est très grand. Et s'agissant de Bourdieu le style du langage parlé et celui du langage écrit est plus grand encore. Aussi mettait-il en garde ses auditeurs contre les facilités du discours oral et contre l'illusion de la compréhension immédiate qu'il favorise. Il se méfiait lui-même de ses paroles, qui, à la différence de ses textes, ne pouvaient pas « être défendues d'avance », selon son expression, contre des interprétations inadéquates ou malveillantes, les complaisances rhétoriques et les gloses scolastiques.

du « parler écrit » à l'« écrit parlant »

Publier les cours, c'est les présenter à un autre public que celui pour lequel ils ont été conçus, à un public dont le mode d'appropriation n'est pas celui pour lequel ils ont été prononcés. De sorte qu'il convenait de donner au lecteur les instruments susceptibles de reproduire, autant que faire se peut, la posture dont le texte a été le produit.

Toute transcription, on le sait, est une transformation qu'on le veuille ou non, mieux, une « intrusion toujours un peu arbitraire » pour reprendre les expressions de Bourdieu à propos du repiquage des entretiens¹⁵². Reste donc à expliciter les principes de la déformation qui tendent à suppléer les insuffisances de la transcription nue, dénuée de tout adjuvant. Le premier a été de rendre le texte le plus clair possible par des dispositifs formels graphiques, typographiques et rhétoriques que la pragmatique de la mise en texte autorise¹⁵³. La forme et le volume de l'ouvrage, le graphisme et les couleurs de la couverture, la typographie rappellent celles de *La misère du monde*, ouvrage conçu et réalisé au même moment que les cours sur l'État et qui, comme les numéros d'*Actes de la recherche en sciences sociales* ou les ouvrages de la collection des livres publiés quelques années plus tard par Raisons d'agir, portent la marque de Bourdieu et sa volonté de diffuser les analyses sociologiques au-delà du cercle des spécialistes¹⁵⁴.

La composition, les titres, les découpages en paragraphes, les signes de ponctuation qui, lorsqu'il s'agit d'une transcription comme le signale Michel Butor, sont utilisés non « dans leur valeur grammaticale, mais dans leur valeur de silence et d'intonation »¹⁵⁵. La longueur des phrases, les parenthèses sont autant de procédés qui supposent des choix, en l'occurrence celui du public, un public plus élargi que celui des initiés de toutes sortes, celui auquel Bourdieu avait décidé de s'adresser en publiant *La misère du monde* et, plus tard, les ouvrages en petit format par la maison d'édition

¹⁵⁰ « Comprendre vraiment (les textes scientifiques), écrit Bourdieu, c'est faire fonctionner à propos d'un objet différent le mode de pensée qui s'y exprime, le réactiver dans un nouvel acte de production, aussi inventif et original que l'acte initial, et en tout opposé au *commentaire* déréalisant du *lector*, meta discours impuissant et stérilisant », Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art*, *op. cit.*, p.297 (c'est Bourdieu qui souligne).

¹⁵¹ Par exemple, dans son intervention par vidéo-conférence à un colloque organisé à Duke University, il s'interrogeait sur les effets de la présence physique devant un auditoire par rapport à la seule lecture de ses textes : « La présence en personne peut jouer un rôle irremplaçable notamment dans le cas où l'auteur invité se situe [c'est Bourdieu qui souligne], consciemment et de manière plus ou moins explicite, par rapport à d'autres auteurs ». Et Bourdieu de mentionner : « un sourire amusé et un peu ironique, à propos de Lyotard », « un silence très parlant à propos de Baudrillard », Bourdieu Pierre, « Passport to Duke » in M'hammed Sabbour, « Pierre Bourdieu's Thought in Contemporary Social Sciences », *International Journal of Contemporary Sociology*, 33 (2), octobre 1996, pp.145-150.

¹⁵² Bourdieu Pierre, « Comprendre », in Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, *op. cit.*, p. 1392. C'est Bourdieu qui souligne. Il rappelait souvent que la transcription d'un énoncé oral en change la nature et la fonction, car il s'agit non seulement d'un changement de mode de transmission mais aussi d'un mode de thésaurisation : « L'écriture fixe, stabilise, bref éternise et permet de faire l'économie de toute la mnémotechnique qui est au principe de la composition même tu texte, en même temps qu'elle rend possible la manipulation lettrée, c'est-à-dire tout le travail de réinterprétation et de raffinement et, si l'on permet l'expression, l'accumulation primitive du capital symbolique (marquée par des techniques comme la cryptographie, l'hermétisme, etc. », Bourdieu Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, p. 256, note 68.

¹⁵³ Cf. Alain Viala, *Lettre à Rousseau sur l'intérêt littéraire*, Paris, Puf, 2005, p. 3.

¹⁵⁴ Cf. Claude Poliak, « La démocratisation de la sociologie. *La misère du monde*, une initiation à la socioanalyse », in F. Lebaron, G. Mauger, *op. cit.*, pp.207-220.

¹⁵⁵ M. Butor, *op. cit.*, p.394.

qu'il avait créée pour ça¹⁵⁶. Les licences propres à la transmission orale ont été «nettoyées», pour reprendre un de ses termes, afin de faciliter la lecture mais aussi pour maintenir la tenue du propos, ce à quoi, nous le savons, il tenait plus que tout. Les index, les références et les notes en bas de pages et non en fin de volume, la mention des ouvrages consultés par Bourdieu poursuivent les mêmes objectifs, qui, il convient de le signaler, étaient de faire ni une édition «critique», ni une publication érudite et savante, mais d'établir ce qu'on pourrait appeler un texte de base, le plus fiable possible, à tout le moins qui serve de base et de référence et qui atteste le travail de Bourdieu et son effort de penser *in vivo*, s'il est possible. Le choix même du maquetiste, Gérard Paris-Clavel, et des éditeurs, ceux où il avait publié lui-même ses ouvrages (*Raisons d'Agir*, *Le Seuil*), relève de la même logique : affirmer la continuité de son œuvre, de sa manière de penser, de faire de la sociologie.

En effet, le deuxième principe que nous avons tenté d'appliquer est de respecter le caractère oral des leçons. Il ne faut pas y voir, là non plus, un quelconque fétichisme de la parole dont on sait que sa traduction scripturale est, quasi ontologiquement, infidèle puisque les signes non écrits, qu'ils soient verbaux ou non, indiquent comment un énoncé doit être interprété et qui ne peuvent être transcrits, mais tenter, autant que faire se peut, et dans des conditions qui rendent ces cours quasi audibles, si l'on peut dire, restituer ce que Michel Butor appelait «la présence auditive»¹⁵⁷, en l'occurrence cette espèce d'allégresse orale qui la caractérisait grâce aux artifices du graphisme et de l'écriture, était une nécessité éditoriale mais aussi le témoignage de notre fidélité à l'égard de Bourdieu : essayer de le rendre présent, lui dont la présence était si intense qu'elle se trouve, presque malgré lui, dans les états écrits de ses propos, du moins nous l'espérons¹⁵⁸.

Ce que ne peut restituer la transcription est aussi tout ce qui tient à la personne, la voix, son timbre et ses modulations, les intonations, les variations prosodiques et articulatoires, les rythmes verbaux et, surtout, le langage des gestes, les

mimiques, bref l'énergie, la passion et toute la posture corporelle qui est constitutive de la personne même, c'est-à-dire la présence, qu'on doit dire physique mais qui était bien plus, de Bourdieu dont on sait le charisme. Comment ne pas «banaliser», pour reprendre le mot de Max Weber à propos du traitement sacerdotal du charisme prophétique, qu'opère la mise en écrit dès lors qu'elle ne saurait être poétique, qui dépouille le discours oral de ce qui en fait la séduction et le charme ?

A la différence de l'écriture parlée, de l'usage parlé de la «langue écrite», comme disait Saussure, –et qui est passé à l'état de genre littéraire avec ses conventions et ses procédés que Bourdieu signale en continuité avec les travaux de Pascale Casanova¹⁵⁹ dans sa préface au livre de Jérôme Meizoz, *L'âge du roman parlant (1919-1939)*¹⁶⁰, l'usage pratique de la parole est difficilement transposable non seulement phonétiquement mais surtout socialement parce que la parole –c'est vrai, à la limite, de tout discours écrit ou oral – s'adresse toujours à quelqu'un, dans une situation donnée et dans un rapport social déterminé¹⁶¹. Contrairement au discours oral, la langue écrite est généralement utilisée pour être comprise en elle-même, dans sa logique interne, en-dehors de la contrainte et de l'assistance de la situation dans laquelle il est écrit. En outre, les textes sont écrits par des auteurs qui, en général, savent que leurs textes seront lus et souvent relus. Or, ce qu'explique Bourdieu dans ses cours, ce sont moins les résultats de ses travaux que la manière d'y parvenir, livrant les instruments à ceux qui souhaiteraient poursuivre l'analyse ou en critiquer la démarche et les conclusions...

Bourdieu était bien conscient de ce qu'impliquait la transmission orale qui, lorsqu'elle s'accomplit, suppose une appropriation immédiate, quasi préréflexive, plus proche de la croyance et de la reconnaissance que de la connaissance et de l'acquisition réflexive qui, s'agissant des choses de la logique, suppose presque nécessairement l'écrit, grâce aux retours et aux détours que ce dernier permet. De sorte qu'on peut se demander si ce «parler écrit», selon son expression et qui

¹⁵⁶ Cf. Chartier R., Préface à D.F. Mc Kenzie, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, pp.6-7.

¹⁵⁷- M. Butor, *op. cit.*, p.393.

¹⁵⁸- La transcription est au discours, ce que la reproduction photographique est au tableau : elle «aplatit», si l'on peut dire, elle lisse et égalise en gommant les traces du travail proprement pictural.

¹⁵⁹ Cf. Casanova P., *La République mondiale des Lettres*, *op. cit.*, pp.420-422 et surtout *Beckett l'abstracteur. Anatomie d'une révolution littéraire*, Paris, Seuil, 1997.

¹⁶⁰ Bourdieu Pierre, «Préface» à Meizoz Jérôme, *L'âge du roman parlant (1919-1939)*, Genève, Droz, 2001, pp. 9-11.

¹⁶¹ Voir, par exemple : Sayad A., «Du message oral au message sur cassette», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59, septembre 1985, pp.61-72.

caractérisait sa manière de communiquer dans ses cours et que nous avons essayé, tant bien que mal, de conserver en tentant d'en faire un « écrit parlant », comme on dit d'un tableau qu'il est « parlant », tous ceux et celles qui ont participé à cette entreprise, nous trois Patrick Champagne, Franck Poupeau et moi-même ainsi que Jérôme Bourdieu, Jocelyne Pichot et Marie-Christine Rivière, n'est pas, au-moins à certains égards, un mode relativement adéquat de la communication scientifique, parce qu'au plus près de la logique de la recherche telle que la pratiquait Bourdieu.

Aussi cette restitution écrite du discours parlé n'est peut-être pas aussi arbitraire qu'on pouvait le craindre dès lors qu'elle s'assume comme telle, c'est-à-dire qu'elle est effectuée dans les conditions éditoriales qui la rendent possible et qui ont pu être réunies. Elle semble parfois plus ajustée aux

intentions inséparablement scientifiques et didactiques de Bourdieu dans ses cours et ses interventions orales que les versions maintes fois retravaillées et resserrées auxquelles il procédait parfois, la logique interne du discours s'éloignant de celle de la recherche en train de se faire, de se défaire et de se refaire, de la recherche en acte, comme il aimait à dire. Il reste que les textes non écrits, *a fortiori* ceux qui n'ont pas été revus par Bourdieu, ne peuvent être utiles et utilisés que comme témoignage et non comme l'expression la plus achevée de sa pensée : un témoignage de la démarche de sa pensée, comme les esquisses le sont des manières de peindre parfois tâtonnantes et répétitives, parfois fulgurantes et lumineuses, en tous les cas suggestives et pleines d'entrain.

